HISTOIRE DES GRANDS ENSEMBLES, MÉMOIRE DES HABITANTS

Actes de la journée d'information et de réflexion,
organisée par le Centre de Ressources
Politique de la Ville en Essonne,
le 1er décembre 2005

Adresse : Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison départementale de l'habitat • Boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut • 91000 Evry
Tél. : 01 64 97 00 32 • **fax** : 01 64 97 00 33
E-mail : cr.ville.essonne@wanadoo.fr
Site Internet : http://ressourcespolville.maisondebanlieue.asso.fr

Directrice de la publication
Évelyne Bouzzine, directrice

Directrice de la rédaction
Delphine Doré, chargée d'information et de documentation

Bibliographie
Delphine Doré, chargée d'information et de documentation
Marie-Emilie Collin, assistante-documentaliste

Participation :
Stéphanie Wolska, chargée de mission sur la question éducative

Conception graphique et correction des textes
Édire

Cette journée a été réalisée en partenariat avec

Le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne est financé par

- La Caisse des dépôts et consignations
- Le conseil général de l'Essonne
- La Délégation interministérielle à la Ville
- La Direction départementale de la jeunesse et des sports de l'Essonne
- Le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les discriminations (FASILD)
- Le Fonds social européen
- La Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Essonne
- La préfecture de l'Essonne
- La préfecture de Région Île-de-France

Tous droits réservés
© Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Évry, 2006.
Crédit photo de couverture © Collection privée

Sommaire

PREAMBULE . . . . . P. 3

LES GRANDS ENSEMBLES : POINTS DE REPÈRES HISTORIQUES . . . . . P. 6
Pierre PEILLON, conseiller technique à l'Union sociale pour l'Habitat

HISTOIRE ET MÉMOIRE : QUESTIONS DE MÉTHODE . . . . . .P. 14
GENERIQUES, organisme de recherche et de création culturelle
sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en France aux XIXe et XXe siècles

HISTOIRE DES GRANDS ENSEMBLES, MÉMOIRE DES HABITANTS :
QUELS ENJEUX POUR LES HISTORIENS ? . . . . . .P. 18
Thibault TELLIER, maître de conférences à l'Université Lille-III,
membre du comité de pilotage du programme « Ville et mémoire » DIV/DAF

HISTOIRE ET MEMOIRE, L'INVESTISSEMENT DE L'ETAT
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES . . . . . .P. 23

LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION :
UN PROJET ATYPIQUE DANS LE PAYSAGE CULTUREL FRANÇAIS p.23
Katell GUIZIOU, chargée de mission Réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

MÉMOIRE ET PATRIMOINE DES GRANDS ENSEMBLES :
QUEL RÔLE POUR UN SERVICE D'ARCHIVES DÉPARTEMENTAL ? p.31
Frédérique BAZZONI, directrice des Archives départementales de l'Essonne

DES PROJETS MEMOIRE, POUR QUOI FAIRE ?
LES ENSEIGNEMENTS DE DEUX EXPERIENCES LOCALES . . . . . .P. 34

«J'AI LA MÉMOIRE QUI PLANCHE… NOYER-RENARD 1958-1991 »,
PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE MENÉE À ATHIS-MONS (91) p.34
François PETIT, directeur de Maison de Banlieue et de l'Architecture

«BILLARDON, HISTOIRE D'UN GRAND ENSEMBLE »,
PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE MENÉE À DIJON (21) p.37
Sylvain TABOURY, sociologue, enseignant à l'école de Versailles,
co-auteur de « Billardon, histoire d'un grand ensemble »

**COMMENT RÉALISER DES FILMS SUR LA MÉMOIRE ?
PRÉSENTATION DE DEUX PROJETS DE FILM . . . . . P. 44**

« ILS ONT FILME LES GRANDS ENSEMBLES EN ESSONNE » . . . . . P. 44
Marie-Catherine DELACROIX, directrice de CINEAM

« LA VIE AVANT LA MIENNE » . . . . . P. 46
Sébastien LEDOUX, enseignant au collège Jean Vilar à Grigny (91)

**LE PROJET EQUAL ODYSSEE (S) : FORMER DES MEDIATEURS
DE LA MEMOIRE POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS . . . . . P. 50**
GENERIQUES, organisme de recherche et de création culturelle sur l'histoire et
la mémoire de l'immigration en France aux XIX^e^ et XX^e^ siècles

ANNEXES

Bibliographie indicative . . . . . p. 55

**Bon de commande du cahier n° 11 de Maison de Banlieue et de l'Architecture
« Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne » . . . . . p. 61**

**Bon de commande de l'exposition itinérante
« Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne » . . . . . p. 62**

Préambule

L'histoire des grands ensembles et de ses habitants est peu connue et peu étudiée. De la Reconstruction aux villes nouvelles, les grands ensembles constituent une étape importante de la fabrication de la banlieue, en Essonne comme ailleurs. Le vieillissement de ce patrimoine immobilier et les mutations sociologiques sont à l'origine de la nécessaire transformation de ces « ENSEMBLES ASSEZ GRANDS ».

Aussi, dans le contexte actuel de démolitions-reconstructions de ces grands ensembles, donner une place à la mémoire des habitants – immigrés de l'extérieur comme de l'intérieur – dans l'histoire de ces quartiers a constitué, pour le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, un axe prioritaire de son action au cours de l'année 2005.

Le Centre de Ressources s'est ainsi fortement impliqué dans deux projets partenariaux :

- *l'exposition «* Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne *», avec Maison de Banlieue et de l'Architecture, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne et CINEAM ;*
- *le projet Equal «* Odyssée(s) – former les médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations *», avec Génériques, la FACEEF, l'AEFTI et la BDIC.*

Il a également construit en partenariat, piloté et organisé la journée d'information et de réflexion du 1er décembre 2005 « Histoire des grands ensembles, mémoire des habitants *».*

Le projet autour de l'exposition « Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne *»*

L'histoire des grands ensembles en Essonne est récente, complexe, à peine esquissée. L'exposition « Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne *» propose de la relater grâce à onze panneaux.*
Elle analyse l'implantation de ces grands ensembles essonniens, leur forme urbaine et aussi leur avenir, notamment au regard du Programme national de la rénovation urbaine institué par la loi Borloo d'août 2003. Elle rend compte également de la diversité des réalisations en Essonne : à Massy, aux Ulis, à Étampes, à Athis-Mons, à Évry et à Corbeil-Essonnes.

Les quatre associations, Maison de Banlieue et de l'Architecture, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne, le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne et CINEAM, travaillant chacune à leur manière sur la

question de la ville et des patrimoines ont abordé cette histoire avec des points de vue différents, nuancés, des regards croisés – historique, social et urbanistique.

L'exposition « Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne *» a ouvert ses portes au public de mai à décembre 2005 à Maison de Banlieue et de l'Architecture à Athis-Mons (91). Elle s'est également tenue à la Maison départementale de l'Habitat à Évry (91) en mars et en avril 2006. Elle est depuis itinérante[1].*
Maison de Banlieue et de l'Architecture a également édité une publication faisant écho à cette exposition :« Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne *», cahier n°11, paru en mai 2005[2].*

Dans le cadre de cette exposition, le Centre de Ressources a organisé en mai et en juin 2005, deux cycles de qualification et deux rencontres-débats :

- *«* Conduire un projet sur la mémoire au service d'un territoire *», cycle de qualification qui s'est tenu les 26 et 27 mai 2005 ;*
- *«* Pour une ville passante et solidaire, acquérir une culture de l'urbanité *», cycle de qualification qui s'est tenu les 16 et 17 juin 2005 ;*
- *«* Le monde des grands ensembles *» et «* Billardon, histoire d'un grand ensemble *» rencontre-débat, animée par Frédéric Dufaux, Hervé Vieillard-Baron et Sylvain Taboury, qui s'est tenue le 20 mai 2005 ;*
- *«* Petit traité de la banlieue *», rencontre-débat animée par Marc Hatzfeld, qui s'est tenue le 3 juin 2005.*

Le projet Equal « Odyssée(s) – former les médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations *»*

Dans cette même démarche de valorisation de la mémoire et dans le cadre du programme européen EQUAL, Génériques et le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne se sont associés en 2005 afin de sensibiliser et de former les acteurs associatifs de l'Essonne à la nécessité de préserver, de valoriser leur patrimoine et d'encourager la réalisation de projets mémoire sur l'histoire, ainsi que sur la mémoire de l'immigration et des quartiers.

Les archives des associations constituent en effet une véritable richesse pour la mémoire des quartiers et de leurs habitants. Elles représentent une source essentielle pour la connaissance de l'histoire des populations, notamment celles de l'immigration qui ont fait l'histoire de la France contemporaine.
En raison des mauvaises conditions de conservation, de déménagements, de cessations d'activité, les fonds des associations sont souvent menacés de disparition.
Les archives associatives comportent donc de multiples richesses, mais des richesses encore inexploitées ou méconnues.

---

1. Voir en annexes le bon de commande pour louer cette exposition.
2. Voir en annexes le bon de commande pour se procurer le cahier n°11 de Maison de Banlieue et de l'Architecture.

Depuis 1987, Génériques, organisme de recherche et de création culturelle, spécialisé dans l'histoire et la mémoire de l'immigration, s'emploie à valoriser le patrimoine de l'immigration à travers la préservation et l'inventaire des archives publiques et privées d'une part, et l'encouragement à la réalisation de projets culturels sur l'histoire et la mémoire, d'autre part.
Cette action, qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2007, est également menée en partenariat avec la FACEEF – Fédération des associations et comités d'Espagnols émigrés en France –, la Fédération AEFTI – Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés – et la BDIC – Bibliothèque de documentation internationale contemporaine.

A la confluence de ces deux projets partenariaux : la journée d'information et de réflexion du 1er décembre 2005 « Histoire des grands ensembles, mémoire des habitants»

Cette journée d'information et de réflexion a été organisée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne le 1er décembre 2005 dans le cadre de ces deux projets partenariaux. Il s'agissait de restituer les réflexions et les apports méthodologiques émanant de ces deux projets.

Par des approches croisées de chercheurs et de professionnels de terrain, l'axe principal de cette journée a donc été centré sur les « projets mémoire » qui mobilisent des compétences et des savoir-faire spécifiques dans la restitution de la mémoire des habitants de ces quartiers.
Ainsi, cette journée a montré que toute initiative culturelle « mémoire » doit répondre à des exigences concomitantes de rigueur scientifique et de qualité esthétique. Il est indispensable, pour donner à ces projets des résultats d'envergure, d'élaborer les outils et de former les acteurs de terrain à la conduite de projets culturels sur l'histoire et la mémoire.

Par la mise en ligne des actes de cette journée, le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne souhaite contribuer au débat public et apporter des éléments de réflexion et d'information sur l'histoire des grands ensembles et la mémoire des habitants.
En valorisant de nombreux projets mémoire, ces actes montrent que les objectifs de ces projets sont de promouvoir et d'améliorer la connaissance de l'histoire des habitants. Sans oublier que, si les premiers bénéficiaires de ces projets sont les habitants d'un quartier, ils doivent avoir aussi pour ambition de toucher l'ensemble de la société…

Les grands ensembles : points de repères historiques

Pierre PEILLON,
Conseiller technique à l'Union sociale pour l'Habitat,
Auteur de Utopie et désordre urbains. Essai sur les grands ensembles d'habitation,
paru aux éditions de l'Aube en 2001

Alors que s'engagent des programmes de restructuration en profondeur des grands quartiers d'habitat social, la question de la mémoire de ces territoires surgit avec une vigueur particulière : programmes de recherche, colloques, rencontres diverses, etc. Et ceci intervient dans un contexte un peu particulier lié à la fois :

- aux conditions d'évolution de ces ensembles, souvent chaotiques et douloureuses ;
- à la connaissance historique que l'on a de ces sites, inégale et parcellaire : en définitive assez bonne pour ce qui est des conditions politiques et urbaines de leur réalisation[1] ; plutôt médiocre, en revanche, en ce qui concerne le fonctionnement et la gestion des quartiers, tout au moins au cours des deux premières décennies.

De ce fait, nombre de propos qui sont tenus sur ce passé, somme toute assez récent, sont souvent orientés par l'actualité et par des problématiques contemporaines, avec un risque d'anachronisme, voire de déterminisme, ou du moins de généralisations abusives :

- par rapport à la complexité de situations qui ne se réduisent ni à ce qu'en disent les médias, ni à ce qu'en rapportent les mémoires ;
- par rapport à la diversité des contextes : d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre, voire, à l'intérieur d'un même ensemble, d'un sous-quartier à l'autre.

De manière sous-jacente, il y a une question lancinante, qui taraude particulièrement – ou devrait tarauder – l'ensemble des acteurs de la sphère publique et para-publique : comment se fait-il que des quartiers, édifiés il y a si peu de temps, et qui représentaient alors l'archétype du progrès technique et social comme de la modernité, aient pu aussi rapidement être assimilés à des images d'échec et de marginalité ? Et comment le grand ensemble a-t-il pu se trouver ainsi positionné en bas de l'échelle des produits-logements ?

Dans ce type de réflexion, interfèrent des éléments relevant de problématiques diverses : politiques et économiques, démographiques et sociologiques, d'urbanisme et de logement, etc. Ce qui fait courir le risque, après avoir pointé les raccourcis simplificateurs, de se heurter au même écueil – notamment compte tenu d'une certaine spécificité en la matière de l'Île-de-France – lorsque l'on essaie d'embrasser une telle complexité en un temps limité…

Définition

Le terme de « grand ensemble » apparaît avant guerre, en 1935, sous la plume de l'architecte Marcel Rotival. Il prend ensuite une connotation administrative et technico-économique, lorsqu'en 1951 Eugène Claudius-Petit,

1. Voir en particulier l'ouvrage de B. Vayssière, *Reconstruction-déconstruction. Le hard french ou l'architecture française des Trente Glorieuses*, éditions Picard, 1988.

ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), fait autoriser un programme de 10 000 logements en « constructions normalisées », dont le cadre de réalisation sera le « grand ensemble du secteur industrialisé ».

La définition que l'on peut en donner est celle d'immeubles de grandes proportions – « tours et barres » – dans leur large majorité composés de logements locatifs sociaux, édifiés de façon très rapide entre 1955 et 1975 selon les méthodes répétitives de la construction industrialisée, généralement à l'écart de la ville dite « classique » ou « ordinaire », et en rupture avec ses modes de composition[1]. Si, dans les villes moyennes, il s'agit d'ensembles de 1 000 à 3 000 logements, on atteint dans les plus grandes agglomérations des « paquets » de 4 à 5 000 logements, voire 8 000, s'étendant sur 150 à 300 hectares. Ils représentent au total près d'un million d'unités, soit le quart du parc total de logements locatifs sociaux – outre quelque 100 000 logements en copropriété.

Ce modèle de construction fut brutalement stoppé par la « circulaire Guichard[2]» du 21 mars 1973, qui interdit les tours et les barres. Et la politique urbaine prit alors une autre orientation.

Aux origines de ce type de réalisation

Un programme en réponse à des besoins massifs

Si des programmes aussi massifs ont ainsi été engagés, c'est que les besoins de la France du début des années 1950 étaient énormes, en réponse à diverses causes :

- un état d'inconfort extrême du parc – avec beaucoup d'insalubrité et de taudis – résultant d'un quasi-blocage de la construction pendant une trentaine d'années. Au recensement de 1954, plus de 40 % des logements n'avaient pas l'eau courante et 90 % pas de salle d'eau ;
- une croissance démographique soutenue (baby-boom après la Libération) ;
- d'importants mouvements migratoires : exode rural, exode urbain – départ de citadins vers la banlieue, souvent chassés par des opérations de rénovation – et migrations d'une région à l'autre, en cohérence avec une politique d'industrialisation et d'aménagement plus ou moins bien maîtrisé du territoire – avec des perspectives d'urbanisation totalement démesurées ;
- le retour – ou la venue – des rapatriés d'Afrique du Nord.

L'ensemble de ces éléments a généré une crise du logement sans précédent, affectant la majeure partie des catégories sociales, au premier chef évidemment les jeunes ménages incapables de décohabiter[3] : par manque de logement, on mourrait de froid dans les rues des grandes villes. Il fallait donc donner un « coup de fouet » à la construction et l'on est ainsi passé de 60 000 logements édifiés en 1949 à 280 000 en 1955, pour atteindre la « pointe » de 555 000 – dont 125 000 locatifs sociaux – en 1973. La spécificité française tient dans ce mode particulier de réalisation, que Bruno Vayssière a qualifié de *hard french*. Par exemple, l'ex-République fédérale d'Allemagne, avec pourtant une « pointe » de plus de 700 000 logements annuels, n'emprunta pas cette voie. C'est plutôt dans les pays d'Europe de l'Est que le modèle s'est retrouvé, ainsi que dans ceux du tiers-monde où l'exportèrent les entreprises françaises.

---

1. « *Ces immeubles ont toujours un minimum de quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et jusqu'à plusieurs dizaines.* » Citation extraite du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), PUF, 3e édition, 2000, p. 391.

2. Olivier Guichard, d'abord ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, puis ministre de l'Équipement au moment de la circulaire de 1973.

3. Au recensement de 1954, la moitié d'entre eux logeaient chez leurs parents.

Le grand ensemble : une exacerbation française de l' « architecture moderne »

Le cadre conceptuel était celui de l'architecture dite « moderne », dont les Congrès internationaux d'architecture moderne, à partir de 1929, structurèrent et diffusèrent la théorie, en particulier dans le domaine du logement, aboutissant à la publication en 1941 de la Charte d'Athènes.

La dimension fonctionnaliste

Rédigée par Le Corbusier, la Charte d'Athènes se propose, sur fond des exigences de l'hygiénisme, de définir les différentes « fonctions urbaines » – habiter, travailler, circuler et se divertir –, de soigneusement les séparer et d'organiser en conséquence le nouvel espace urbain.

La dimension rationaliste

Sans doute la contribution d'autres pays, notamment celle de l'Allemagne de Weimar – du Bauhaus au service de l'Urbanisme de Francfort –, fut-elle essentielle dans ce courant de pensée. Mais il est vraisemblable que, au-delà de la personnalité du Corbusier, talentueux propagandiste de la cause qui accomplit l'essentiel de sa carrière en France, les préoccupations rationalistes des architectes « modernes » trouvèrent un écho particulier dans l'esprit français issu des Lumières, hanté par la maîtrise des déterminants anthropologiques et soucieux d'une mise en ordre rationnelle et pratique de l'espace (système métrique), du territoire (découpage en départements) et du temps (calendrier républicain).

C'est dans un tel contexte que, sur notre sol, ce courant de pensée put connaître une particulière expansion fondée, au-delà du souci hygiéniste, sur une abstraction – rejet de l'histoire urbaine comme du site naturel – qui proclamait l'existence de « l'homme standard ». Aussi les fonctions urbaines pouvant se rapporter à un certain nombre de types bien connus, une fois les unes et les autres définies, chacune d'elles devait se traduire par la forme la plus rationnelle, parce que la mieux adaptée à son objet.

La dimension universaliste

L'abstraction rationaliste conduit à ne s'attacher qu'à l'« homme de toujours », l'« homme universel » dont les besoins, considérés comme identiques, quels que soient les lieux et les époques, répondent à quelques standards aisément identifiables. Cette conception d'un modèle se révèlera évidemment fort utile lorsqu'il s'agira de définir des réponses qui pourront être répétitives, et donc industrialisées.

Étaient ainsi posées l'ensemble des bases de ce que l'architecte Roland Castro qualifiera plus tard de « rationalisme totalitaire ». Même si les intentions corbuséennes ont parfois été dévoyées, que des objectifs de la Charte d'Athènes se sont souvent trouvés altérés par des prescriptions administrativo-économiques, le poids de ces principes a néanmoins été déterminant dans la création de ces nouveaux fragments de l'espace urbain.

Le cadre de réalisation

L'autre ensemble de causes relève du système de décision et de production qui a présidé à la mise en œuvre de ces grands ensembles.

- Un État centralisé, dont les corps techniques de la Construction et des Travaux Publics venaient, avec la Reconstruction, d'expérimenter méthodes et procédures planificatrices et de mettre au point un système décisionnaire efficace. Pendant vingt ans, ce fut l'administration d'État qui, soucieuse d'engager sur la voie de la modernité économique et urbaine un pays encore largement rural, pilota un puissant dispositif dont l'effet fut d'imposer – y compris à une opinion publique souvent perplexe et au mépris des diversités régionales – un système unifié d'urbanisation et un

ensemble hypertrophié de réglementation. Et dans la mesure où l'État – ou ses prolongements – supportait lui-même une large partie du coût, ayant pour cela développé un dispositif de financements spécifiques adaptés – avec une « batterie » de prêts bonifiés à long terme, il avait le souci d'économiser autant que possible les dépenses qui y étaient affectées.

- Imposant le « tout béton », des entreprises du bâtiment en plein essor, originaires des travaux publics, dont l'avancée technologique se manifestait sur la scène internationale, s'engagèrent dans une préfabrication lourde qui induisait normalisation et standardisation. Pour se développer, cette industrie s'appuya, avec le soutien de l'État, sur le marché très « porteur » des HLM, où l'abaissement des coûts constitua un souci constant.

Les enjeux de ces deux très puissants acteurs convergèrent donc sur une industrialisation poussée du bâtiment, garante à la fois du développement du confort et d'une construction au moindre coût. Tout ceci évidemment sans égard pour des considérations d'esthétique, de forme urbaine, de paysage bâti, etc. Et encore moins de vie sociale générée par ces nouveaux quartiers. La frange supérieure de la profession architecturale, de structure alors très mandarinale, adhéra sans trop d'état d'âme à ces orientations, et les organismes HLM, souvent de création récente et sans expérience confirmée de la construction de masse, se laissèrent réduire à un rôle administratif au sein d'un dispositif qui les dépassait largement.

Ce modèle de construction s'est rapidement imposé et, dans la mesure où il est devenu quasiment la seule réponse possible aux besoins en la matière, la réalisation d'une très grande partie des logements sociaux est passée par ces modes d'urbanisation, réduisant de ce fait les alternatives – immeuble « de ville », logement individuel – à un rôle marginal. « Norme » architecturale et urbaine, comme il en était des normes techniques, elle devait marquer nos villes, de même que l'image du logement social.

Une construction idéologique

Il serait toutefois erroné, ou tout au moins réducteur, de considérer la logique de réalisation des grands ensembles sous le seul angle de la nécessité – induisant une construction massive – et de la rationalité économique – générant une industrialisation du processus de production. Cela a aussi correspondu à un projet collectif, qui révèle l'image que la pensée technico-sociale des années 1950 avait de l'homme de la société industrielle des Trente Glorieuses.

On se trouve en effet à la croisée de trois courants :

- celui d'un pouvoir politique soucieux du confort de ses concitoyens - avec le développement en parallèle des Arts ménagers. C'est un projet politique républicain, porté par une classe politique majoritairement issue de la Résistance, qui vise à accorder à chacun des citoyens, aux pauvres comme aux classes moyennes, une égalité de traitement. C'est très clairement à l'œuvre une idéologie de l'égalité ;
- celui de la haute administration. C'est un projet social issu de l'« imaginaire technocratique », qui correspond à la prise de pouvoir du corps des Ponts-et-Chaussées sur l'urbanisme et le logement. Tout imprégné d'idéologie rationaliste et d'une représentation jacobine du territoire, ce projet repose sur l'idée qu'en assurant la linéarité des façades et la rectitude des voies, on procède à une « mise en ordre » généralisée de l'espace urbain, et sans doute, de façon un peu virtuelle, d'une société qui, mieux organisée, serait sujette à moins de heurts (rappelons que l'on est alors en pleine période gaullienne) ;

■ l'imaginaire, totalement déconnecté des réalités sociologiques, de l'élite de la corporation architecturale. C'est l'« imaginaire architectural », confronté au défi de réaliser l'objet parfait et définitif de la ville idéale, évidemment à mille lieues de toute considération sur la valeur d'usage des logements réalisés.

On le voit, dans ce projet quasi « prométhéen » de modernisation de la société et de la ville, les grands absents étaient les collectivités locales – sauf les plus importantes… – et les habitants. C'est ainsi que les puissants acteurs précédemment décrits, rassemblés sous la bannière irrécusable de la nécessité et de la modernité, ont pu engager une transformation en profondeur du paysage et du fonctionnement de nos villes.

Les caractéristiques de ces nouveaux ensembles

Dans les conditions de réalisation décrites, il n'est pas étonnant que ces quartiers se caractérisent par une assez large homogénéité, en termes de contenant – formes bâties – et, à moindre degré, de contenu.

Un nouvel espace urbain

L'État développa des outils juridiques qui permettaient de mobiliser de larges assises foncières d'un seul tenant. Néanmoins, pour des raisons à la fois de coût et de délai de réalisation, celles-ci se situaient à l'écart des villes constituées – ce qui rejoignait au demeurant l'ambition d'inspiration utopiste des architectes de concevoir des ensembles entièrement nouveaux et largement autonomes. Mal reliés aux tissus bâtis existants, leur desserte en transport en commun connut souvent d'importants retards de réalisation, à l'instar d'ailleurs de beaucoup d'équipements collectifs. Leur composition interne en a fait des « objets » radicalement différents de la ville classique, avec une négation affectée du site, la primauté donnée au bâtiment – dont la forme géométrique et monotone résulte uniquement du procédé constructif retenu – sur l'espace public et la déconnexion entre l'un et l'autre. Sous la pression des intérêts économiques, les bâtiments se font toujours plus hauts ou plus longs, de même que les voies sont plus monumentales, et les espaces verts hypertrophiés sans pour autant d'ailleurs recevoir d'affectation précise.

Bien évidemment, les principes fonctionnalistes avaient interdit toute fonction qui ne serait pas le logement, exception faite de quelques petits centres commerciaux introvertis – comme tout le reste… Dans les faits, sauf exception, seul le logement social est venu sur ces territoires, la promotion privée leur préférant généralement des sites urbains plus classiques.

Ainsi, l'enclavement physique est-il allé de pair avec le monofonctionnalisme HLM et le monolithisme architectural. Tout ceci ne tarda pas à se révéler lourd de conséquences sur les modes de fonctionnement de ces territoires, comme sur la capacité des habitants, pour une large part d'origine rurale, à s'y insérer.

Le peuplement de ces ensembles

Les conséquences de cette « monoculture HLM » ne tardèrent pas à se manifester dans le peuplement de ces nouveaux quartiers. Certes, les grands ensembles de la première génération – par exemple celui hypermédiatisé de Sarcelles, érigé en archétype du grand ensemble quoique les modes de financement en fassent un cas assez spécifique – abritèrent-ils au début un peuplement plutôt diversifié, qui entretint la représentation virtuelle de l'« homme standard » corbuséen. Mais assez vite, alors que se desserraient les tensions sur le marché du logement, ces ensembles se spécialisèrent dans le logement des ouvriers et des petits employés, notamment lorsque leur édification était liée à l'essor d'activités industrielles – vallée de la Seine, pays de Montbéliard, région dunker-

quoise. On constate donc une occupation à dominante populaire, correspondant à ce que l'on appelait il y a trente ans la « classe ouvrière ».

Tout ceci était d'ailleurs parfaitement conforme à la vocation classique du logement social d'abriter des populations économiquement modestes, mais ayant un emploi – comme tout le monde à l'époque… – et socialement intégrées. Dans le contexte d'une économie nationale en expansion et d'une élévation continue des niveaux de vie, l'habitat HLM constituait un élément essentiel d'ascension sociale et d'intégration urbaine.

Arrachant les classes populaires à la misère et aux conditions d'insalubrité qu'elles connaissaient depuis un siècle, le grand ensemble représenta donc un formidable instrument de progrès social[1] ; mais les conditions même de sa réalisation – esprit d'abstraction, éloignement de la ville, manque de qualification urbaine et de contenu symbolique, retards pris dans la réalisation des équipements publics – le rendaient en fait assez fragile, ce que la suite de l'histoire ne tarda pas à montrer.

Les conditions de dégradation des grands ensembles

C'est en moins d'une décennie que ce qui avait été le symbole de la modernité, du confort et du progrès, s'est trouvé associé à des notions de marginalité sociale et d'exclusion. Les grands ensembles sont en effet devenus, en un temps très bref pour la majeure partie d'entre eux – dix ans, cinq ans, et certains n'étaient même pas terminés ! – des espaces peu prisés par les citadins – développement de la vacance – où le fonctionnement du service public – sécurité, enseignement, etc. – s'est révélé insatisfaisant ou inadapté et où se sont exacerbées tensions sociales et violences diverses.

De manière complexe, ceci est le fruit de phénomènes sociaux et de marché – les uns voulus, les autres plus difficiles à prévoir – dont la convergence peut seule expliquer la brutalité et l'aspect dévastateur du processus. Dans celui-ci, certaines causes tiennent aux caractéristiques des quartiers eux-mêmes, tandis que d'autres relèvent du marché général du logement, ainsi que d'évolutions sociales et économiques plus globales.

Un changement radical de peuplement

Le développement économique s'est accompagné de changements dans la société – société de consommation, expansion des classes moyennes – et dans son système de valeurs – développement de l'individualisme. Sur fond d'accroissement des mobilités, ceux-ci induisirent des dynamiques résidentielles dont l'effet fut de pousser au départ une partie des occupants des grands ensembles, généralement les plus aisés, ce qui modifia la position du logement social dans les marchés locaux, en particulier pour les catégories populaires classiques.

À la place laissée vide, sont alors venues s'installer des catégories de population qui, n'ayant pas accès aux HLM, campaient jusqu'alors, dans des conditions infra-sociales, aux marges de la ville : quart-monde et marginaux divers, gitans dans le Midi de la France, occupants de cités de transit, et notamment habitants des bidonvilles refluant devant les politiques de résorption de l'habitat insalubre. Et surtout arrivèrent des populations étrangères affectées par le changement de politique migratoire mis en œuvre à partir du milieu des années 1970 : le passage du système de rotation de travailleurs « noria » au regroupement familial généra un besoin important de logements, souvent de grande taille, que l'habitat social, notamment dans les grands ensembles qui perdaient leurs occupants antérieurs, était en mesure de leur offrir.

Les premières difficultés de cohabitation

1. Voir le chapitre « Chemin de grue, chemin de progrès… », In *Cent ans d'habitat social. Une utopie réaliste*, R.H. Guerrand, Albin Michel, 1989.

qui en résultèrent – surtout quand on imagine le choc que constitue le passage sans transition des hauts plateaux algériens ou anatoliens au 15e étage d'une tour de Vaulx-en-Velin ou du Val Fourré – accélérèrent le mouvement engagé de départ des occupants les plus anciens. Et ceci avec une double conséquence : d'une part, un développement brusque de la vacance qui, dans certains quartiers, put atteindre des taux de 20 à 25 % (un tiers aux Minguettes au milieu des années 1980) ; d'autre part, une tendance à une spécialisation plus ou moins accentuée de ces territoires dans la fonction d'accueil des populations marginalisées du point de vue social ou culturel. Ce qui fait que des lieux qui, dix ou vingt ans plus tôt, représentaient la première marche d'un itinéraire résidentiel, sont devenus, pour nombre de ménages, des « trappes résidentielles ».

Il est vrai que les institutions – les bailleurs HLM certes, mais aussi l'ensemble des acteurs concernés –, un peu désorientées par la brutalité du processus, n'ont pas su dans un premier temps adapter leurs modalités de gestion sur ces territoires : leur caractère « administré » constitua en lui-même un élément des difficultés de ces quartiers, qui n'ont cessé de s'accentuer au fur et à mesure qu'ils subissaient les contrecoups de grandes mutations nationales.

Les évolutions économiques et sociales nationales

On sait comment, au cours des décennies 1975-1995, s'est installé en France, un chômage de masse qui est parmi les plus importants des pays développés. Or, c'est lorsque ces nouvelles populations sont en place dans ces quartiers qu'il se fait le plus dévastateur – frappant au premier chef celles-ci, peu formées et mal intégrées – et créant de nouvelles catégories de pauvres. Et quand en outre ce chômage concerne les branches d'activité – sidérurgie, automobile – dont le développement antérieur avait précisément généré ces grands ensembles, on mesure les effets directs qu'en ont subis ces derniers.

Toutefois, on sait aussi que ce que l'on appelait jadis « la crise » n'a pas seulement été économique. Elle a également affecté la société et ses valeurs. De ce point de vue encore, les grands ensembles se sont trouvés « en première ligne ». Ce qui a été en jeu en effet, c'est tout ce qui touche au « lien social », à la faculté de se sentir membre d'une communauté, à tisser des relations avec les autres – tous éléments encore plus importants dans ces « isolats urbains » sans mémoire, à l'identité aussi fragile, que dans la ville classique, édifiée sur un réseau de lieux symboliques et ancrés dans la conscience collective locale. L'effritement de ce que les sociologues qualifient de « grandes institutions de socialisation » – la famille, l'église, ainsi que les syndicats et les organisations populaires qui constituaient la trame de ce que l'on appelait jadis les « banlieues rouges » – laissa sans structuration et sans repères des populations auxquelles l'espace bâti environnant ne risquait guère d'en proposer.

Et dans une sorte d'inversion tragique, ce sont l'ensemble des éléments qui avaient fondé la réalisation de ces territoires qui se sont trouvés affectés : le travail, fondateur de la séparation des fonctions, la position centrale de la classe ouvrière, les valeurs d'égalité et de solidarité, etc. Ce sont tous ces symboles urbains de la « modernité » qui, en moins de quinze ans, sont devenus datés, complètement obsolètes, dévalorisant très vite les grands ensembles réalisés quinze ans plus tôt sous son égide – dévalorisation qui concernait au premier chef leur place dans le marché du logement, ainsi que les représentations sociales les concernant.

Les modifications dans le champ du logement et de la ville

La mise en œuvre de la réforme du financement du logement intervenue en 1977, qui a

donné la priorité aux aides personnelles par rapport aux aides à la pierre, visait d'une part à réduire la spécificité du logement HLM et à mieux l'intégrer dans les logiques de marché ; d'autre part, pour des motivations tant idéologiques qu'économiques, à développer l'accession à la propriété. Enfin, elle s'attachait à l'amélioration de l'habitat ancien. Aucun de ces trois volets ne fut sans effet sur les grands ensembles HLM :

- les évolutions de loyer en logement social furent pénalisantes pour les occupants les moins pauvres – touchant peu d'aides personnalisées au logement – ce qui constitua une invitation supplémentaire à leur départ ;
- le développement de l'accession en individuel, généralement dans des espaces périurbains, aboutit au même effet, ainsi qu'à l'obsolescence du logement social, considéré comme l'« habitat du pauvre », tandis que, *a contrario*, le pavillon en propriété devenait la norme sociale ;
- les politiques de restauration de l'habitat ancien conduisirent à la réduction d'un parc locatif privé « infra-social » qui abritait jusqu'alors des ménages en situation de grande marginalité, lesquels refluèrent sur les grands ensembles.

La conséquence, dans un contexte de croissance urbaine et de hausse des valeurs foncières et immobilières, fut une accentuation dans la différenciation des territoires urbains. La pauvreté a de plus en plus tendu à se recouper avec les territoires de la relégation urbaine que, pour une large part, dessine la géographie des grands ensembles, générant une ségrégation urbaine accentuée. Sans doute tout ceci a-t-il permis à des populations très fragiles d'avoir un toit, mais il faut voir la contrepartie que représente le prix à payer pour ces quartiers, pour l'image du logement HLM, ainsi que pour ces populations marginalisées elles-mêmes, puisque ségrégation spatiale n'a pas tardé à rimer avec différenciation sociale.

La dévalorisation médiatique

Conséquence des différents éléments examinés – mais en même temps en aggravant de façon dramatique les effets – ces territoires ont été victimes d'un effet d'image. Engagé avec des reportages journalistiques volontiers complaisants sur les violences urbaines qui s'y déroulaient – de l'été 1981 à l'automne 2005, la constance a été de règle – ceci a conduit à une disqualification des espaces et, plus grave encore, de leurs occupants, par effet de « stigmatisation ».

Déjà la situation à l'écart, comme le caractère inhabituel et pour le moins « voyant » de ces ensembles de hauts immeubles, en font-il des objets singuliers, difficiles à assimiler par la ville « classique », sa culture et ses représentations. Quand s'y ajoute une occupation par des populations d'origine étrangère, mal intégrées dans l'économie et dans la société, l'ensemble des conditions de rejet se trouvent réunies. L'intolérance sociale et ethnique, dont on sait les prolongements électoraux, en constitue une conséquence assez évidente.

Pour conclure…

La compréhension des grands ensembles nécessite ainsi un effort de rétrospective sur un « objet » qui n'est pas simple. Sans doute sont-ils, depuis leur conception, aux marges de la ville classique et de la société intégrée. Néanmoins, ils reviennent périodiquement au cœur de celles-ci, du fait des difficultés qui s'exacerbent sur leur territoire. Et les tensions qui viennent agiter leurs conditions de fonctionnement peuvent, on le voit bien avec les évènements de l'automne 2005, se trouver au centre de débats fondamentaux pour l'ensemble de notre système social.

Histoire et mémoire : questions de méthode

GENERIQUES,
Organisme de recherche et de création culturelle sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en France aux XIXe et XXe siècles

Depuis la réédition, dans les années 1970, des textes du sociologue Maurice Halbwachs sur les cadres sociaux de la mémoire, on assiste à une multiplication des travaux de réflexion épistémologiques sur les rapports et les enjeux de l'histoire et de la mémoire. Il convient de souligner que ces travaux ne se limitent pas au champ de l'histoire (les historiens n'étant pas nécessairement pionniers en la matière). Ils émanent aussi d'autres disciplines qui ont contribué à orienter la réflexion vers l'approche pluridisciplinaire à l'œuvre aujourd'hui. Sociologues, philosophes, historiens, psychanalystes, mais aussi écrivains et artistes ont questionné les rapports complexes entre histoire et mémoire[1].

L'analyse des rapports entre histoire et mémoire tend à se limiter à l'histoire très contemporaine. Or, l'observation de périodes plus anciennes est également instructive quant au fonctionnement de la mémoire et à ses modalités de transmission. Des traces subsistent dans les mythes, les contes, l'hagiographie, etc. En d'autres termes, la proximité ou la distanciation n'est pas nécessairement une affaire de temps dans les formes de construction et d'expression de la mémoire ; particulièrement si l'on considère qu'histoire et mémoire n'ont pas les mêmes temporalités : « L'histoire serait éminemment chronologique et la mémoire, dans ses processus de transformation deviendrait anachronique » (Paul Ricœur), voire achronologique.

Les rapports entre histoire et mémoire : vers un enrichissement mutuel ?

La mémoire est souvent utilisée comme synonyme de l'histoire. Or, malgré des perméabilités renforcées ces dernières années, histoire et mémoire restent de natures essentiellement différentes. À l'origine, histoire et mémoire procèdent d'une même préoccupation : le passé. Toutefois, la première se place sur le terrain de la connaissance, de l'interprétation et de l'enseignement. La seconde plus fréquemment sur celui du souvenir, de la commémoration et de la transmission.

L'histoire, qui appartient aux sciences humaines, est une interprétation du passé avec les outils et les méthodes du présent. C'est ainsi qu'elle se renouvelle, qu'elle revisite le passé : sous cet angle, l'historiographie devient, en quelque sorte, un miroir des « présents ». Comme le souligne Paul Ricœur, « le travail des historiens est lui-même soumis au contrôle des autres historiens ».

La notion de mémoire est plurielle. Le premier sens, immédiat, fait référence à la mémoire individuelle. Cette dernière ne doit pas être opposée à la mémoire collective et, a contrario, la mémoire collective ne doit pas être lue comme la somme des mémoires individuelles. La mémoire individuelle est essentielle à la compréhension des mémoires collectives, notamment par son processus

1. Le texte proposé ici emprunte notamment aux travaux de Paul Ricœur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, éditions du Seuil, 2000 ; d'Enzo Traverso, *Le Passé, mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique éditions, 2005 ou de Tzvetan Todorov, *Les Abus de la mémoire*, Arléa, 1995.

complexe de construction et de reconstruction permanente. Le deuxième sens, qui nous intéresse ici, renvoie à la mémoire collective. La « Mémoire collective[1] » est un concept qui apparaît sous la plume du sociologue Maurice Halbwachs pour désigner « le présent du passé » ou « la faculté collective de se souvenir ». Maurice Halbwachs[2] avait déjà souligné le caractère pluriel de la mémoire. Pluralité qui s'est confortée par la suite : aujourd'hui, on parle de mémoires de groupe, de mémoires de quartier, de mémoires familiales, de mémoire d'un événement, etc. Par conséquent, chaque individu s'inscrit dans différents espaces mémoriels. En définitive, la mémoire est « une expression du passé dans le présent », mais une expression sélective qui se renouvelle sans cesse, de façon consciente ou inconsciente.

Par ailleurs, la mémoire ne s'oppose pas à l'oubli : au contraire, l'oubli est une composante de la mémoire. Comme le fait remarquer Tzvetan Todorov, les deux termes qui contrastent sont l'effacement (l'oubli) et la conservation. La mémoire est toujours une interaction des deux. La mémoire est sélective : « certains éléments sont conservés, d'autres sont oubliés ». C'est cet écart, cette tension qui rend intelligible la construction de la mémoire.

Les rapports entre histoire et mémoire induisent la question de l'objectivité et de la subjectivité. Si dans une relation purement antinomique, l'histoire relèverait de l'objectivité et la mémoire de la subjectivité, dans la pratique il convient d'être plus nuancé. L'histoire qui tend à l'objectivité est empreinte de la subjectivité de celui qui l'écrit. Même si l'historien s'appuie sur des sources et s'efforce de replacer sa réflexion dans les contextes (champs sémantiques, chronologie, etc.), il est porteur d'une part de subjectivité conditionnée par son temps, son environnement, son parcours. Quant aux sources, même les plus administratives, elles ne sont jamais neutres. L'historien s'emploie à en déjouer les pièges, à en décrypter le discours, mais il en subsiste toujours quelques traces. Par ailleurs, l'histoire témoigne parfois de ses propres amnésies ou de ses propres aveuglements.

De l'autre côté, la mémoire, qui s'appuie sur le vécu ou la transmission du vécu et qui s'exprime sur un terrain affectif et passionné, apparaît comme une expression plus humaine du passé, mais aussi plus sélective et subjective. En effet, elle est en tension permanente entre des prises de positions et des enjeux qui animent le présent. La part de subjectivité est d'autant plus importante que la mémoire se positionne dans une logique d'affirmation exclusive, de revendication revancharde ou de victimisation. Les dangers d'instrumentalisation, de concurrences mémorielles ou de transmission de mémoires faussées ne sont alors jamais loin. À l'inverse, une mémoire apaisée est en mesure d'opérer une introspection : son discours gagne en objectivité.

Par conséquent, il est souhaitable qu'histoire et mémoire puissent s'enrichir mutuellement, pacifiquement, sans entrer dans une concurrence, une opposition contre-productive ou à l'inverse dans une empathie qui leur ferait perdre leurs essences respectives. Dans cette symbiose, la mémoire nourrit l'historiographie, sert de matériaux aux historiens, transmet un vécu, tandis que l'histoire joue une fonction corrective à l'égard des mémoires et favorise indirectement leur expression. En interaction, l'histoire et la mémoire créent un champ propice à l'écriture de l'histoire : c'est ce qu'Amos Funkenstein[3] définit comme « la conscience historique ».

1. Maurice Halbwachs, *La Mémoire collective*, édition critique par Gérard Namer, nouvelle édition revue et augmentée, Albin Michel, 1997.

2. Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Mouton, cop. 1976.

3. « Collective Memory and Historical Consciousness », *History and Memory*, 1989, I, n°1 : cité par Enzo Traverso, *Le Passé mode d'emploi*, *op. cit.*

Temps et contextes de l'émergence de la mémoire

C'est dans la seconde moitié du XX[e] siècle que l'entendement de la mémoire, dans son acception actuelle, se développe ; d'abord aux États-Unis, puis en Europe. La mémoire de la Shoah, longtemps restée dans le domaine du non-dit, est l'une des premières à s'exprimer. En France, plusieurs facteurs concomitants vont favoriser l'essor des pratiques et des expressions mémorielles :

■ Le facteur sociétal : selon l'historien Pierre Nora, auteur des *Lieux de mémoire*[1], le phénomène émerge au tournant des années 1970 au moment où la société française connaît de profondes mutations. Il cite notamment le déracinement des bases rurales et chrétiennes, le déclin de l'idée révolutionnaire, la prise de conscience de la contrainte internationale, l'arrêt de la croissance, l'urbanisation, etc.
Pendant longtemps coexistaient une mémoire officielle, c'est-à-dire une mémoire forgée par l'histoire nationale, de tradition positiviste, mise en place sous la III[e] République et des mémoires intériorisées par les groupes sociaux. Et ce n'est que plus tard, dans les années 1960-1970, que les mémoires minoritaires, portées à l'origine par des mouvements contestataires, ont commencé à s'exprimer.

■ Le facteur identitaire : si l'on observe l'émergence de la mémoire à l'échelle plus large des sociétés contemporaines, les causes seraient plus anciennes. Enzo Traverso explique qu'elle est inhérente à une crise de la transmission : l'expérience vécue (individuelle) prend le pas sur l'expérience transmise (collective), la première étant un trait de la modernité et le signe de la montée de l'individualisme, la seconde étant l'apanage des sociétés traditionnelles. Ce basculement progressif de l'expérience transmise vers l'expérience vécue aurait commencé lors de la Première Guerre mondiale avec le déracinement brutal de millions de personnes.

■ Le facteur scientifique : le renouvellement des sciences humaines et sociales et le dynamisme de l'historiographie française à partir des années 1960, impulsé par des travaux pionniers anglo-saxons, ouvre des champs propices à l'expression et au développement des mémoires (histoire sociale, histoire des minorités, histoire des mentalités et des représentations, etc.). En outre, la véritable explosion que connaissent l'histoire contemporaine et l'histoire du temps présent dans les années 1970-1980 provoque l'irruption du témoin et de la mémoire dans le chantier de l'historien. Le témoin est un détenteur potentiel d'éléments nouveaux que les sources traditionnelles ne pourraient fournir. L'histoire contemporaine fait entrer dans son champ les acteurs-témoins[2] ou les traces d'une mémoire transmise (par exemple de la Commune de Paris ou, plus près de nous, des Première et Seconde Guerres mondiales[3]).

La mémoire participe aussi, à sa façon, au renouvellement de l'historiographie, notamment lorsqu'elle s'exprime là où l'histoire comporte des points aveugles, là où la société témoigne d'une certaine amnésie collective.

■ Le facteur militant : l'histoire du XX[e] siècle, mondialisée, marquée par les totalitarismes, les guerres et les dominations a induit l'émergence des notions de droit et de devoir de mémoire, c'est-à-dire les questions de la reconnaissance et de la réparation. On est ici dans le domaine de l'injonction. La mémoire des oubliés et des victimes de l'histoire s'affirme d'abord sur le terrain de la lutte poli-

1. Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire* : 3 tomes, Gallimard, 1997

2. Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Plon, 1998.

3. À cet égard, il est intéressant de noter que deux des grandes institutions muséographiques qui mettent en scène les deux guerres mondiales se placent, par leur appellation, sur des terrains différents : un Historial pour la Première Guerre et un Mémorial pour la Seconde Guerre.

tique et médiatique ou emprunte parfois le recours juridique :

– le témoin, présenté comme une victime et souvent sacralisé, est, qu'il le veuille ou non, tiré de l'oubli pour témoigner ;

– les pouvoirs publics sont interpellés pour reconnaître des culpabilités de l'État dans le passé, qu'il s'agisse de Vichy, de la guerre d'Algérie, de l'esclavage, de la réhabilitation des « mutins de 1917 » ou plus récemment du passé colonial de la France ;

- l'historien est quant à lui sollicité comme « juge ». La seconde moitié du XX^e siècle inaugure l'entrée de l'histoire et de la mémoire dans les tribunaux.

■ Le facteur politique : à partir des années 1980, l'engouement du grand public pour l'histoire, inaugure un rapport affectif mais aussi commercial au passé propice à la vogue mémorielle. Du côté des politiques publiques, trois éléments semblent à l'origine de la prise en compte progressive de la question de la mémoire :

– d'abord, la montée en puissance des revendications militantes, rappelées ci-dessus, et qu'expriment certains acteurs sociaux, qui estiment nécessaire de réhabiliter l'origine et les tourments historiques subis par leurs aînés (colonisation, esclavage, immigration). Pour nombre de ces acteurs, l'égalité revendiquée aujourd'hui se légitime autant par l'appartenance à la communauté nationale que par les sacrifices consentis dans le passé par leurs ascendants.

– l'affirmation d'un courant nationaliste xénophobe au sein de l'électorat amène aussi comme contrepoint au récit historique qu'il développe l'émergence d'une sorte de contre-discours, montrant la diversité historique du peuplement français. Le recours au passé est là aussi censé refonder la communauté nationale, menacée d'implosion.

– le troisième point – peut-être le plus discutable – réside dans la prétendue crise d'identité des générations issues de l'immigration. Dans cette perspective, le soutien aux projets mémoire a pour ressort de répondre à la dite crise, comme si les jeunes « de souche » en étaient épargnés.

Histoire des grands ensembles, mémoire des habitants : quels enjeux pour les historiens ?

Thibault TELLIER,
Maître de conférences à l'Université Lille III,
Membre du comité de pilotage du programme « Ville et mémoire » DIV/DAF

Dans un numéro spécial de la revue *Vingtième Siècle* consacré aux crises urbaines, l'historien Antoine Prost l'affirmait sans détours : la réflexion historienne avait été jusque-là « singulièrement courte » quant aux récentes évolutions urbaines de la France[1]. De son point de vue, les historiens n'avaient guère contribué à expliquer les évolutions récentes qui avaient pourtant fait changer la France de manière durable. Cela s'expliquait notamment, selon lui, par un manque de sensibilisation des Français à leur environnement urbain.

Près de dix ans après cette analyse, on peut, globalement, considérer que la situation a sensiblement évolué vers une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'histoire urbaine de ces trente dernières années, surtout en ce qui concerne ce que Frédéric Dufaux et Annie Fourcaut ont appelé dans leur ouvrage *Le Monde des grands ensembles*[2].

De ce point de vue, le programme engagé il y a cinq ans par la Délégation interministérielle à la Ville (DIV) et la Direction des Archives de France (DAF) témoigne de cette évolution qui consiste à produire les outils nécessaires à la compréhension de la ville contemporaine. Il n'en reste pas moins que travailler sur l'histoire des politiques de la ville contemporaine pose pour l'historien un certain nombre d'enjeux qu'il convient ici de présenter succinctement.

Le long silence des historiens sur la ville contemporaine

Les processus liés à l'haussmanisation ont très longtemps marqué le seuil au-delà duquel les historiens se déclaraient incompétents pour analyser les ressorts de la ville contemporaine.

Si les systèmes urbains ont longuement été étudiés par les historiens modernistes – on pense ici notamment aux travaux de Daniel Roche et d'Arlette Farge sur le peuple parisien ou à ceux de Philippe Guignet sur le système de gouvernance des villes du nord de la France –, en revanche, les travaux concernant le vingtième siècle se font encore extrêmement rares.

Bien qu'Annie Fourcaut sur les lotissements de l'entre-deux-guerres et Danièle Voldman sur la Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale aient considérablement contribué à renouveler le champ historiographique lié à la connaissance de la ville contemporaine, il y a encore, à l'heure actuelle, des sortes de «trous noirs» de la recherche sur l'ensemble de cette période, en particulier sur les années les plus récentes. Surtout, nous manquons encore d'une synthèse sur le vingtième siècle, comparable à celle concernant le siècle précédent, écrite il y a plus de dix ans maintenant par un autre historien, Jean-Luc Pinol[3]. Ces lacunes historiographiques rejaillissent d'ailleurs sur les programmes scolaires qui prennent par

1. Antoine Prost, « Une histoire urgente : le temps présent des villes », *In : Vingtième Siècle*, numéro spécial, « Villes en crise ? », oct.-déc. 1999, p. 125.

2. Annie Fourcaut et Frédéric Dufaux (dir.), *Le Monde des grands ensembles*, éditions Créaphis, 2004.

3. Jean-Luc Pinol, *Le Monde des villes au XIXe siècle*, Hachette, 1991.

exemple beaucoup plus en compte le fonctionnement de la ville athénienne du ve siècle avant J.-C. que les mutations de la France contemporaine du point de vue de l'urbanisation[1].

Néanmoins, depuis maintenant quelques années, on assiste à un renouvellement profond des champs de recherches dédiés à la connaissance de la ville contemporaine. Trois grands axes peuvent être ainsi retenus :

- Essentiellement sous la direction d'Annie Fourcaut, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris I-Panthéon Sorbonne et directrice du Centre d'histoire sociale du XXe siècle, plusieurs travaux ont été engagés sur l'histoire des grands ensembles, autant du point de vue de la construction que des représentations sociales qu'ils ont alimentées. Les travaux de Sabine Effosse sur le financement du logement social (thèse dirigée par Alain Plessis) et ceux de Paul Landauer sur la Société centrale immobilière (SCIC), l'organisme de construction de la Caisse des dépôts, (thèse dirigée par Danièle Voldman) sont également essentiels pour saisir toute la complexité de ce phénomène qui a profondément marqué l'histoire des Trente Glorieuses. À ce jour, des études témoignent de l'évolution des connaissances dont on dispose pour appréhender le phénomène des grands ensembles d'habitation, notamment la nécessaire prise en compte de la dimension comparative[2].
- Le second champ concerne l'étude des villes nouvelles. Ici aussi, les recherches ont été engagées avec un regard neuf par les historiens, en particulier dans le cadre du programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises mis en place en 2001 sous la responsabilité de Jean-Eudes Roullier, inspecteur général des finances honoraire et auquel Loïc Vadelorge, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, a grandement contribué[3].
- Le troisième axe, sans doute celui qui demeure le plus en jachère à l'heure actuelle, concerne la création et le développement des politiques urbaines de réparation à partir des années 1970, surtout en direction des grands ensembles d'habitation dont la désagrégation à la fois matérielle et sociale commandait en effet dans ces années une action urgente et ciblée de la part des pouvoirs publics. D'« Habitat et vie sociale » à la politique de la Ville, il s'agit cette fois de travailler sur l'histoire immédiate, celle des trente dernières années. À l'heure de la mise en place de la loi Borloo (1er août 2003) sur le renouvellement urbain et le changement radical qu'elle constitue pour les orientations de la politique de la Ville, l'étude de celle-ci, avec le recul historique indispensable, est devenue non seulement possible (les premières mesures datant de 1975), mais également nécessaire.

Le programme mis en place conjointement par la DIV et la DAF depuis 2001 donne, avec la prise en compte de la mémoire des habitants, un relief particulier aux recherches qui sont entreprises ou qui sont sur le point de l'être.

Le programme DIV-DAF : répondre au besoin urgent de collecter une mémoire qui risque de disparaître

En 2001, les deux ministères de la Culture et de la Ville se sont en effet entendus pour mettre en place un programme de recherches sur le thème de l'histoire de la politique de la Ville et de la mémoire s'y rap-

1. Thibault Tellier, « Comprendre la ville contemporaine », In *Territoires*, N°465, cahier 1, février 2006, p. 6.

2. Annie Fourcaut et Frédéric Dufaux, (sous la dir. de), *Le Monde des grands ensembles*, op. cit., Du point de vue de l'historiographie, on citera en particulier l'étude très complète des mêmes auteurs accompagnés cette fois de Rémy Skoutelsky, *Faire l'histoire des grands ensembles, Bibliographie 1950-1980*, ENS éditions, 2003.

3. Pour en savoir plus sur ce programme, consulter le site Internet : www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr

portant. Cette décision répondait en premier lieu aux attentes exprimées par les archivistes municipaux lors de leur congrès tenu l'année précédente à Toulouse sur le thème « Archives et politique de la Ville ». Au cours de leurs travaux, les archivistes s'étaient particulièrement attachés à la question de l'utilisation et de la valorisation des sources concernant la politique de la Ville. À cette occasion, plusieurs expériences locales menées par des archivistes avaient été présentées.

Dès lors, la Délégation interministérielle à la Ville s'est notamment associée au programme «Relire la ville des Trente Glorieuses» piloté par Annie Fourcaut dans le cadre du programme «ACIVille» du ministère de la Recherche. D'autre part, le 24 avril 2001, s'est tenue une journée d'études sur «Les grands ensembles entre histoire et mémoire». Cette rencontre eut pour objectif de confronter le récit des historiens et les témoignages des premiers habitants des grands ensembles autour de la thématique de l'entrée des lieux. Au cours des confrontations et des débats, émergea effectivement la nécessité de produire une mémoire urbaine liée au développement des grands ensembles et à leur dégradation.

C'est au cours de la journée d'études du 17 juin 2004 sur le thème «Villes et mémoires» que fut présentée officiellement la campagne de collecte de la mémoire liée à la politique de la Ville. Y fut donnée également l'instruction de tri visant à sensibiliser les services déconcentrés de l'Etat, ainsi que les différentes institutions privées et publiques, sur la nécessité de verser leurs archives aux services compétents. Cette journée organisée conjointement par la DIV et la DAF a, en particulier, permis d'éclairer au plan scientifique les enjeux de mémoire et d'histoire de la politique de la Ville autour de trois thématiques : la mise en place de la politique de la Ville en tant que politique publique spécifique, la mémoire des lieux et du patrimoine urbain, la mémoire des habitants des quartiers.

Afin de mieux encadrer d'un point de vue scientifique et méthodologique les recherches lancées sur la mémoire, il fut décidé de choisir des sites tests afin d'expérimenter la démarche. Dans un premier temps, six sites ont été retenus : le quartier de Franc-Moisin à Saint-Denis ; les quartiers sud de Cayenne en Guyane ; le quartier de Caucriauville au Havre ; le quartier de La Bourgogne à Tourcoing ; le quartier des Minguettes à Vénissieux et enfin celui de Ousse-des-Bois à Pau.

En procédant au lancement d'une campagne d'archives orales et de témoignages sur la politique de la Ville, l'objectif est triple :

- recueillir la mémoire de la politique de la Ville afin d'en écrire l'histoire ;
- constituer un corpus de sources cohérent pour la recherche ;
- aider à l'encadrement méthodologique et scientifique des projets relatifs à l'histoire et à la mémoire des quartiers de la politique de la Ville et à leur valorisation.

Près de deux ans après son lancement, seuls les sites de Saint-Denis et de Cayenne sont capables de produire un premier bilan. D'autres sites devraient toutefois prochainement compléter la liste.

D'ores et déjà, il est néanmoins possible de dégager un certain nombre d'enseignements sur la portée d'un tel programme. Tout d'abord, il répond à un besoin urgent : celui de collecter une mémoire qui risque de disparaître si l'on n'y prend garde. Dans le même ordre d'idées, il est également nécessaire de procéder très rapidement à l'archivage de documents trop souvent considérés par certaines administrations comme subalternes. L'instruction de tri actuellement en voie d'achèvement servira désormais de référence. En second lieu, la mise en place de ce programme d'enquête orale doit également

permettre de faciliter la concrétisation d'initiatives locales menées soit par des municipalités, soit par des associations, soit par les deux à la fois. Enfin, il doit s'agir de contribuer à la prise de recul suffisante que nécessitent actuellement les opérations de réhabilitation menées sous l'égide de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Dans ce cadre, une convention a d'ailleurs été passée entre la DIV et l'ANRU assurant entre ces deux instances le principe d'échange d'informations.

On l'aura donc compris : le programme développé par la DIV et la DAF n'en est qu'à ses débuts et les perspectives de développement ultérieurs sont nombreux. D'ores et déjà, on doit pouvoir en tirer quelques questionnements concernant la recherche historique.

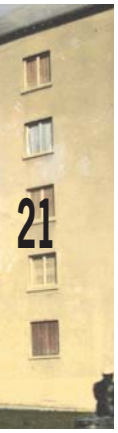

Quels enjeux pour la recherche historique ?

Les projets ayant pour objectif de recueillir la mémoire urbaine ont tendance actuellement à se développer. Plusieurs d'entre eux ont donné lieu à une publication, comme par exemple, ceux des grands ensembles dijonnais[1]. Certains centres de ressources politique de la Ville, à commencer par celui de l'Essonne, se sont également engagés dans un travail sur la production et la signification de la mémoire urbaine[2].

Si la production semble donc en pleine expansion, un certain nombre de questions semble se poser. Nous proposons ici, sans prétendre nullement à l'exhaustivité, quelques pistes de réflexion et de débats.

Tout d'abord, il convient de s'interroger sur l'objet d'études lui-même. Doit-on parler, en ce qui concerne la politique de la Ville, des programmes spécifiques d'action engagés depuis 1981 ou de l'ensemble des politiques urbaines engagées sur le territoire national pour lutter contre le développement de certains problèmes, au premier rang desquels les phénomènes de ségrégation sociale ? Concernant la première hypothèse, il est nécessaire de s'interroger sur la possibilité de faire l'histoire d'un dispositif de politique publique sans pour autant « tomber » dans l'histoire officielle.

En second lieu, il convient de s'interroger sur les sources disponibles pour faire une telle histoire. Une chose est certaine : les sources officielles sont abondantes. Cela nécessitera d'ailleurs prochainement la publication d'un guide officiel des sources liées à la politique de la Ville. Cela suppose également la prise en compte d'autres gisements archivistiques que ceux liés directement à la politique de la Ville. Ainsi, il est par exemple nécessaire d'associer les fonds disponibles à la Caisse des dépôts et consignations (un groupe de recherches est constitué à cet effet au Centre d'histoire sociale de Paris I-Panthéon Sorbonne), à ceux de l'ex-Union nationale des HLM ou bien encore à ceux de l'Équipement pour la compréhension générale des choses, et de la politique du logement social en particulier.

En troisième lieu, il convient de veiller à ne pas limiter les politiques de la ville et du logement à une période récente. Il faut au contraire veiller à les restituer dans le temps long. Il est aussi nécessaire de s'interroger sur certains termes, comme le mot « crise » qui est couramment utilisé pour désigner l'évolution de la ville contemporaine. De ce point de vue, il paraît utile de définir des séquences urbaines et de revoir la chronologie urbaine des cinquante dernières années. Ainsi, les travaux engagés sur les villes nouvelles ont notamment montré que, dans une très large mesure, les villes nouvelles ne pouvaient être totalement opposées aux grands ensembles

1. Sylvain Taboury et Karine Gougerot, *Billardon, histoire d'un grand ensemble*, Créaphis, 2004.

2. *Des ensembles assez grands : mémoire et projets urbains en Essonne*, Maison de banlieue et de l'architecture, cahier n°11, mai 2005.

dans les objectifs qui leur étaient assignés ainsi que dans leur développement.

Enfin, il convient de définir avec précision et mesure les raisons pour lesquelles telle ou telle ville souhaite engager un projet sur l'histoire et la mémoire d'un quartier. S'agit-il de faire participer les habitants au devenir de leur cadre de vie quotidien ? S'agit-il plutôt de favoriser l'émergence de projets scientifiques en rapport avec les universités locales ? L'expérience a montré que les projets les plus aboutis mêlaient étroitement les deux approches, permettant ainsi par exemple un travail en réseau avec les différents partenaires locaux réunis autour du chef de projet politique de la Ville et des chercheurs. Dans ce cas, l'implication des centres de ressources politique de la Ville s'avère essentielle dans la mise en œuvre de la démarche.

Pour conclure…

Récemment, des historiens de l'immigration se montraient inquiets de l'amalgame qui pouvait être fait au sujet de l'interprétation des origines des manifestations de violence qui ont éclaté un peu partout sur le territoire national au cours de l'automne 2005[1]. Les remarques émises valent également pour les historiens qui travaillent sur les problématiques urbaines du vingtième siècle.

Au-delà du caractère propre de la recherche scientifique, il importe que les historiens, à la suite des sociologues mais avec leurs outils propres, s'emparent de l'objet d'études essentiel que constitue aujourd'hui la ville contemporaine. Ces études comportent en effet un caractère de citoyenneté qu'il convient de ne pas négliger. Cela explique d'ailleurs que le programme initié par la DIV et la DAF se déroule en lien avec le projet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Les événements de l'automne 2005 ont en effet montré l'impératif besoin de disposer d'un corpus de réflexion sur les thématiques urbaines contemporaines.

Par ailleurs, il convient également de se montrer prudent quant à la multiplication des projets liés à la recherche d'une mémoire collective. Mal maîtrisés, certains d'entre eux peuvent aboutir au résultat contraire de ce pourquoi ils ont été engagés, à savoir peut-être réveiller d'anciennes blessures chez certains habitants, sans pour autant leur fournir les clés de lecture nécessaires à la compréhension de ces impensés.

L'enjeu du programme qui vient d'être présenté ici n'est donc pas de faire « simplement » une histoire de la politique de la Ville, ce qui serait déjà beaucoup. Il tend en réalité à restituer la complexité de ce qui fut, et dans une large mesure l'est encore, le destin de millions de personnes en France. Comme le disait récemment l'historienne Mona Ozouf au sujet des événements qui ont secoué la France à la fin de l'année 2005 et surtout de l'insuffisance des explications fournies à cette occasion : « Il y aurait besoin d'une véritable enquête sur les gens, les lieux, les conditions de vie, comme l'avait entrepris Louis René Villermé au XIX^e siècle sur le prolétariat industriel. Il est temps d'abandonner la réflexion théorique pour s'intéresser aux hommes[2] ».

Puisse le programme national DIV-DAF servir de prélude à cette quête, aussi ambitieuse qu'essentielle pour la compréhension du fonctionnement actuel de la société française.

1. *Le Monde*, 28 novembre 2005.
2. *Télérama*, 28 décembre 2005.

Histoire et mémoire, l'investissement de l'État et des collectivités territoriales

Katell GUIZIOU,
Chargée de mission Réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration
Frédérique BAZZONI,
Directrice des Archives départementales de l'Essonne

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration : un projet atypique dans le paysage culturel français

Katell GUIZIOU

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration ouvrira au public au printemps 2007. Elle a vocation à être une institution culturelle innovante : par des biais pédagogiques et culturels, elle a pour objectif de reconnaître l'apport de deux siècles d'immigration en France. Il s'agit de donner sa vraie place à l'histoire – aux histoires – de l'immigration dans l'histoire de France.

La genèse du projet : valoriser les cultures issues de l'immigration et présenter l'histoire de l'immigration

Un projet ancien

Valoriser les cultures issues de l'immigration, présenter l'histoire de l'immigration, sont des idées qui ont germé voilà plus de vingt ans dans l'esprit d'acteurs de la société civile, associatifs et universitaires principalement.

En 1992, une association présidée par Gérard Noiriel défend la création d'un musée de l'Immigration. Quatre ans auparavant l'historien avait fait paraître un ouvrage qui a fait date depuis, *Le Creuset français*[1]. Ce livre rappelait l'histoire de l'immigration en France aux XIXe et XXe siècles et, dans sa conclusion, appelait, à la veille du bicentenaire de la Révolution française, à réintégrer l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France. Il appelait aussi de ses vœux la création d'un centre sur l'histoire de l'immigration qui « associerait les spécialistes, les associations et les individus intéressés afin d'aboutir à une œuvre collective ».

À l'aube des années 2000, ce projet de centre de mémoire a été remis en lumière grâce à l'action inlassable de militants et d'universitaires. Sur le plan politique, en 1999, le premier ministre Lionel Jospin a confié une mission à Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques, et à Rémy Schwartz, maître de requêtes au Conseil d'État. Ces deux personnalités lui ont remis, en novembre 2001, un rapport de faisabilité pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration. Ce rapport est resté lettre morte pendant un certain temps pour cause d'élection présidentielle. Puis, le Comité interministériel à l'intégration a remis en avril 2003, la question d'un musée de l'Immigration au goût du jour et a créé la mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration. Cette mission a été confiée à Jacques Toubon, ancien Garde des Sceaux et ancien

1. Gérard Noiriel, *Le Creuset français : histoire de l'immigration XIXe et XXe siècles*, Le Seuil, 1988 (1re édition).

ministre de la Culture, en s'appuyant essentiellement sur l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI).

Une méthode participative

Il est important de mettre en avant, dans cette phase de préfiguration, la méthode participative employée par la Cité.

Pendant un an et demi la mission de préfiguration a ainsi travaillé sur les deux piliers de ce musée : le pilier universitaire et la société civile. Pendant cette période, trois instances consultatives ont ainsi été constituées :

- un conseil scientifique qui rassemblait une vingtaine de spécialistes de l'histoire de l'immigration ;
- un forum avec des représentants de la société civile. Au début, il comprenait environ 80 représentants associatifs, puis il s'est élargi à tous ceux qui voulaient participer à ses travaux[1] ;
- un comité technique qui rassemblait les représentants des administrations concernées.

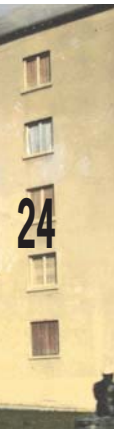

Ces trois instances ont fonctionné pendant six mois de manière indépendante et à la suite d'un colloque en novembre 2003, il est apparu judicieux de faire se rencontrer ces différents milieux et non plus de les cloisonner. Un comité de pilotage, a été créé, qui comprenait les personnes les plus actives des trois instances précédentes. Au total, ce sont 250 personnes qui ont contribué aux consultations de préfiguration de la Cité.

Au printemps 2004, un rapport synthétisant un certain nombre de propositions a été remis au premier ministre. Ce qui devait être, à l'origine, un simple centre de ressources rassemblant les différentes sources de l'histoire de l'immigration, a peu à peu évolué vers une dimension plus culturelle, patrimoniale, permettant de redonner toute sa noblesse à l'histoire de l'immigration. C'est suite à ce rapport que le premier ministre Jean-Pierre Raffarin a, le 8 juillet 2004, lancé officiellement la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Les premières étapes du projet : définir les contours de la Cité et expliquer son installation au palais de la Porte Dorée

L'objet et les contours de la Cité

Cette méthode participative a permis de définir dans un premier temps l'objet et les contours de la Cité : il s'agit de traiter de l'histoire des migrations étrangères, des années 1820 à nos jours. Sur le plan chronologique, le point de départ se situe à la rencontre de trois phénomènes : la naissance des migrations de masse, l'évolution vers l'État-Nation et la transformation de l'immigré en étranger juridique. En ce qui concerne les populations représentées, la frontière juridique (la nationalité) définit le champ d'intervention de la Cité.

Toutefois, le tracé de ce périmètre ne va pas sans une certaine souplesse. La Cité ne s'interdit pas de traiter de questions « adjacentes ». Dans le prologue de son exposition permanente, pourront ainsi être abordées des mobilités ancrées dans la plus longue durée, notamment les migrations internes et la mémoire des migrants provinciaux. De la même manière, si l'histoire des Français d'Outre-mer, des rapatriés d'Algérie et des harkis n'entre pas dans les thématiques ordinaires de la Cité, cette dernière pourra, dans des colloques ou des expositions temporaires, aborder ces destins singuliers qui rendent compte d'une expérience de migration.

1. Le cinquième Forum de la Cité a eu lieu le 30 janvier 2006 à Paris. Plus de 200 représentants du monde associatif, universitaire, culturel y ont participé.

La question du lieu : « retourner le symbole comme un gant »

La question du lieu a elle aussi été abordée pendant cette année et demi de préfiguration. Il s'agissait tout d'abord d'installer la Cité dans un endroit central. Paris a donc été préférée à Marseille par exemple. Pour des raisons budgétaires, il s'agissait aussi de trouver un bâtiment qui existait déjà. Après de nombreuses discussions, c'est le Palais de la Porte Dorée, situé dans le XIIe arrondissement, près du bois de Vincennes, qui a été choisi. Le Palais, pavillon d'accueil de l'exposition coloniale de 1931, puis musée des Colonies (pendant six mois) et musée de la France d'Outre-Mer, est devenu, en 1960, le musée des arts d'Afrique et d'Océanie.

En s'installant à la Porte Dorée, la Cité souhaite « retourner le symbole comme un gant ». Tout en respectant l'intégrité du lieu, il s'agira de lutter contre l'imagerie héritée de la colonisation. Néanmoins, il faudra aussi bien insister sur le point suivant : l'histoire de l'immigration n'est pas un sous-ensemble de l'histoire de la colonisation. Ainsi, l'institution respectera dans son parcours permanent l'histoire des grandes vagues d'immigration, dans laquelle les migrations venues d'Europe sont quantitativement plus importantes que celles provenant des anciens pays colonisés.

Détourner cet édifice de sa symbolique initiale sera un défi à relever pour les historiens, scénographes et architectes qui travaillent sur le site. Ce sera notamment le défi de Patrick Bouchain (cabinet Construire) qui a gagné le concours de réhabilitation du Palais de la Porte Dorée. Le projet architectural finalisé, les travaux vont pouvoir commencer. Selon le vœu de l'architecte et de la Cité, ce chantier sera ouvert au public. Il s'agit, là encore, de favoriser une appropriation collective du projet de Cité.

L'organisation de la Cité : mettre en œuvre la diversité des activités

Juridiquement, la Cité a été créée le 1er janvier 2005. C'est actuellement un groupement d'intérêt public (GIP) d'une durée de deux ans. L'établissement public définitif (un établissement public administratif) sera créé au 1er janvier 2007. Le GIP a trois ministères de tutelle : le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche et le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Nous avons également deux autres partenaires : le FASILD et la ville de Paris. Cette triple tutelle ministérielle est une structuration novatrice pour une institution culturelle.

Le choix du nom « Cité nationale de l'histoire de l'immigration » est très symbolique de la diversité des activités que va contenir cette nouvelle institution. Une activité patrimoniale certes, avec la création d'un musée national et la mise en place d'une importante médiathèque, mais aussi des activités pédagogiques, culturelles, des lieux de découvertes et de débats. La Cité sera aussi la tête de pont d'un réseau français et international d'associations, d'institutions et de collectivités travaillant sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration : c'est là sa grande originalité…

Un musée national vivant

Quand la mission de préfiguration tenait ses différentes réunions, il a été souhaité que le mot de musée soit utilisé pour cette nouvelle institution. Pourtant, certains membres des instances consultatives craignaient que ce mot ne fige l'histoire de l'immigration et l'enferme dans des catégories immuables. Or, le souci de sortir l'immigration de son traitement social pour l'inscrire dans le champ culturel et le souci de lui donner une place reconnue dans l'histoire de France, était en fait de légitimer cette histoire dans une insti-

tution culturelle prestigieuse, chargée de rassembler et de conserver les œuvres témoignant de cette histoire.

Ce musée national donnera des repères sur l'histoire de l'immigration depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Il n'est pas question de faire une présentation passéiste de cette histoire, mais de l'inscrire dans l'actualité et de traiter aussi des événements actuels, notamment par le biais d'expositions temporaires.

Ce musée national va concrètement se développer autour d'une installation permanente de 1 500 m² qu'on appelle « Repères » et qui retracera deux siècles de l'histoire de l'immigration, présentée à travers des documents, des archives, des photographies qui dispenseront une information à la carte en proposant un parcours, en trois espaces distincts :

- un espace prologue introductif, qui permettra de situer l'histoire française de l'immigration en Europe ;
- un espace chronologique en six grandes séquences de 1820 à nos jours ;
- un espace parcours conçu pour être visité de façon libre et s'articulant autour de trois grandes parties : être un étranger, être un immigré (les raisons du départ ; le voyage ; les premiers jours ; les éléments de rupture ; le regard de l'autre ; l'entre soi ; les multiples va-et-vient ; le déracinement) ; les immigrés qui font la France (les origines multiples de la population française ; le travail des immigrés, richesse de la France ; la guerre, les combats partisans ; le creuset français ; le sport) et l'éclosion de la diversité (la langue française et les langues de France ; les croyances et les pratiques religieuses ; le brassage culturel ; les apports de l'immigration dans la culture française)[1].

Une des caractéristiques importante de la Cité est d'être le premier musée national à ouvrir sans collection préexistante. La Cité devra donc relever le défi de collecter et de constituer cette collection à partir des traces matérielles (œuvres d'art, documents sonores, audiovisuels ou iconographiques, archives), mais aussi grâce aux traces immatérielles des histoires d'immigration.

La recherche et la pédagogie

Ce pôle est un des plus importants de la Cité car il regroupe l'action scientifique (colloques scientifiques, éditions, revue *Hommes et Migrations*), pédagogique (relations avec l'Éducation nationale, modules pédagogiques) et la médiathèque (archivage, numérisation de documents).

Au sein du Palais de la Porte Dorée, 800 m² seront investis par une médiathèque qui sera ouverte à la fois au grand public mais également aux chercheurs. Le principe est de mettre à disposition un fonds de publications, de films, de témoignages, des bases de données et des fonds qui sont moins connus ou moins accessibles. La médiathèque ouvrira en 2008.

La Cité aura aussi une politique éditoriale très importante, notamment en co-édition, afin d'offrir à ses visiteurs des catalogues d'expositions, mais aussi des ouvrages de synthèse sur la question, voire des livres pour enfants. Ces éditions seront à la fois à destination des chercheurs et des universitaires, mais aussi à destination du grand public. La revue *Hommes et Migrations* aura vocation à devenir la revue de référence de la Cité.

La Cité développe actuellement une riche collaboration avec l'Éducation nationale. Quand le musée sera ouvert, il déclinera un panel assez large d'outils pédagogiques : des ateliers pour le public scolaire, des dossiers pédagogiques, des formations avec les enseignants pour appréhender les ressources qui sont au sein de la Cité et en amont pour favoriser les travaux sur l'histoire de l'immigration.

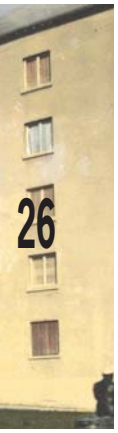

1. Titres des sections et des sous-sections non définitifs.

Une programmation culturelle et artistique

La Cité a pour vocation d'être un lieu vivant et ouvert à la diversité et à la découverte. La politique de programmation des activités culturelles sera le reflet de cette volonté. De grandes expositions temporaires auront lieu tous les ans, venant parfois illustrer des colloques organisés par la Cité. Ainsi, au printemps 2008, l'exposition de la Cité sur l'année 1931 s'appuiera sur le bilan du colloque « colonisation, décolonisation et immigration », qui se tiendra en septembre 2006. De plus petites expositions (expositions-dossier, expositions-photos), produites par la Cité ou en coproduction avec le réseau, viendront illustrer des thèmes d'actualités, apporter un éclairage artistique sur l'histoire de l'immigration, ou valoriseront des mémoires locales ou des histoires particulières. La programmation culturelle concernera aussi le spectacle vivant et la production d'événements dans ou hors les murs. Un festival sur les cinémas de l'immigration devrait prochainement voir le jour. Enfin, une partie de cette programmation sera réservée aux questions historiques et d'actualité, avec des débats, des cafés littéraires organisés par la revue *Hommes et Migrations* ou des émissions de radio.

La relation avec les publics : diffuser et développer

La Cité, dès sa conception, a souhaité s'adresser à tous les publics. Pour ce faire, elle a mis en place une étude des publics et des groupes de travail visant à parfaire les offres en direction des publics les plus divers.

La création d'une Cité virtuelle sur le site Internet www.histoire-immigration.fr s'effectue en phase avec la création de la Cité comme lieu physique. Ce site propose un agenda, une newsletter, mais aussi une exposition virtuelle d'une vingtaine de minute sur l'histoire de l'immigration et des portraits de personnes d'origine étrangère. Un magazine en ligne tourné vers le grand public, consultable à l'adresse suivante www.alterites.com, propose d'ores et déjà un panorama de l'actualité interculturelle. Avec plus de 60 000 visiteurs par mois, le site Internet reste un des principaux pôles de la Cité.

L'originalité de la Cité : constituer un réseau de reconnaissance des mémoires locales

Dans le rapport de la mission de préfiguration, la constitution d'un réseau de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration tient une place essentielle. Ainsi, la Cité est conçue comme « un équipement central prestigieux et un réseau d'acteurs concourant à l'appropriation collective du projet ».

Le réseau de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration : un lieu fédérateur des initiatives, un lieu de coproduction et de diffusion, un laboratoire d'innovation

Garant de la démarche participative privilégiée dès la phase de préfiguration, le réseau se constitue au même rythme que la Cité dont il est un élément structurant, essentiel dans sa conception, sa mise en œuvre et son irrigation dans les régions, en Europe et le reste du monde.

Le réseau rassemble « les représentants de la société civile, dont les associations, les collectivités locales, les réseaux d'élus, les universités et les entreprises », ainsi que les professionnels de l'Éducation nationale et les artistes qui travaillent ou souhaitent s'investir sur les questions d'histoire de l'immigration. Favorisant une politique d'ouverture en multipliant les approches et les publics, le réseau constitue l'originalité de la Cité comme un lieu fédérateur des initiatives, un lieu de coproduction et de diffusion, et avant tout un laboratoire d'innovation.

Il devra mettre en place un certain nombre d'activités pour l'ouverture en 2007 et être capable de répondre à certains besoins et cer-

taines attentes des acteurs du réseau. Il aura ainsi pour missions principales de capitaliser et de valoriser les projets, d'assister leur montage et d'assurer leur circulation, de créer des échanges et de diffuser des outils de qualification des acteurs.

Ce réseau national est en train de se doubler d'un réseau international. L'idée de créer en France un musée dédié à l'histoire de l'immigration est, en effet, une idée qui a déjà abouti dans de nombreux autres pays, comme aux États-Unis (Musée d'Ellis Island) ou en Australie (musée de l'Immigration).

Quelques exemples d'actions menées par le département Réseau de la Cité

Même en phase de préfiguration, le département Réseau a mené des actions en partenariat. Il a aussi préparé l'ouverture au public, mettant en œuvre notamment un colossal travail de repérage de projets et d'acteurs.

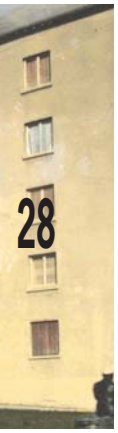

Le repérage des acteurs et des projets

Les premières actions du réseau de la Cité ont été destinées à repérer les acteurs et les projets locaux s'investissant sur les champs de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. En effet, des associations, des institutions culturelles, des municipalités, des universités travaillent depuis plusieurs années sur ces thématiques. La Cité était rentrée en contact avec un certain nombre d'entre elles lors des forums organisés par la mission de préfiguration en 2003. Très vite, il est apparu qu'il fallait élargir ce réseau, plutôt associatif, pour aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs œuvrant sur ces questions.

Ainsi, entre septembre 2004 et septembre 2005, la Cité a sillonné toute la France métropolitaine et la Corse. Des réunions interrégionales d'information sur le projet, réalisées avec l'appui des préfectures de région, des FASILD régionaux, et dans une certaine mesure des DRAC et des rectorats ont permis d'identifier plus de 5 000 contacts. Ouvertes à tous, elles ont été l'occasion non seulement de faire connaître la Cité, mais aussi de constituer un réseau de partenaires, de relais et d'opérateurs régionaux. Elles ont donné lieu à la réalisation d'un répertoire de projets, directement consultable sur le site Internet de la Cité, ainsi qu'à des comptes-rendus eux aussi téléchargeables sur ce site.

Ces répertoires de projets constituent pour la Cité un vivier de contacts et d'idées. C'est une première et importante étape dans la valorisation du travail effectué localement sur les mémoires de l'immigration. Cette base de données met en réseau les acteurs qui travaillent sur ces questions, au niveau régional mais aussi à l'échelon national. Pour la Cité, c'est un outil de collecte de sources patrimoniales (archives, photographies, etc.), de productions et de programmation culturelle, puisqu'elle s'appuiera, courant 2006, sur les structures locales, régionales et nationales pour élaborer et enrichir les collections de la Cité, pour accueillir des événements ou coproduire des expositions ou des actions culturelles. Plus de 600 projets sont déjà consultables sur le site Internet, la constitution d'un annuaire d'acteurs est programmée pour 2006.

Un retour réflexif sur ce repérage

Il est apparu rapidement que cette base foisonnante, rassemblant des projets très divers, devait acquérir une certaine intelligibilité vis-à-vis des acteurs eux-mêmes et dans la perspective de création d'un réseau. C'est pourquoi le département a mis en place plusieurs enquêtes visant à opérer un retour réflexif sur cette base.

Une première enquête sur les attentes et les besoins du réseau de la Cité a été réalisée en 2005 par des étudiants de Sciences-Po. Elle porte sur les sept premières régions visitées par la Cité. Il s'agissait, à travers une enquête téléphonique, de mener une analyse plus qualitative et plus détaillée des attentes des acteurs régionaux par rapport à la Cité nationale (thématiques, activités, relations etc.). Une autre équipe d'étudiants complétera ce travail en 2006 pour les régions visitées en

2005. Les résultats ont déterminé très clairement certains besoins des acteurs : la nécessité d'aider à la diffusion des travaux, des besoins en méthodologie et en valorisation de projets, etc.

Dès octobre 2005, la Cité a souhaité qu'une analyse plus qualitative des « projets-mémoire » recensés dans la base soit menée en vue d'apporter des éléments de compréhension nouveaux et plus détaillés sur les partenaires en région et sur les possibilités de collaboration avec la Cité nationale. Cette étude réalisée par l'association Opale devait définir une typologie des projets selon les thématiques, les disciplines, les porteurs de projet et une analyse des productions liées à ces projets.

Malgré les précautions à prendre, le repérage effectué n'étant ni complet, ni exempt d'erreurs, les résultats de cette étude sont intéressants, voire étonnants. À l'échelon du territoire, plus d'un tiers des départements ne recenserait aucun projet. Eu égard à leur taux de population immigrée comparé au nombre de projets recensés, certaines régions apparaissent dynamiques comme l'Aquitaine ou les Pays-de-la-Loire, et d'autres moins comme l'Île-de-France ou la région Rhône-Alpes. Les acteurs qui travaillent majoritairement sur cette question sont très diversifiés. Un tiers des structures (34 %) qui se sont emparées des questions liées à l'histoire de l'immigration appartiennent au secteur artistique et culturel. Les structures sociales et socioculturelles représentent 28 % des acteurs. Les musées, les archives et les bibliothèques sont très faiblement représentés (5 %), ainsi que les collectivités locales (seulement 8 %). 60 % des projets de la base ont pour objet des histoires individuelles, qui mettent à jour l'intime et la mémoire, plus que l'histoire. 30 % sont liés à l'histoire coloniale et 22 % au monde urbain, mais seulement 2,4 % mentionnent des opérations de renouvellement urbain. Ces projets sont majoritairement réalisés avec les habitants, dans le cadre d'ateliers (45 %). Les financeurs principaux sont le FASILD, les collectivités territoriales, les DRAC, tandis que seulement 6 % des projets auraient été financés dans le cadre de contrats de ville – mais peut-être faudrait-il croiser ce financement avec celui des communes.

D'autres études qui s'appuient sur ce repérage seront initiées en 2006, notamment un inventaire et une typologie des productions artistiques, pédagogiques et scientifiques de la base de données de projets de la Cité, et un rapport de synthèse sur la question du soutien des projets, comprenant une définition des besoins des acteurs, de leurs attentes et des propositions.

Des actions de valorisation

En complément des colloques scientifiques annuels programmés par la Cité, une programmation de rencontres, mêlant les thématiques et les publics, est envisagée pour favoriser les médiations et les passerelles entre des secteurs qui se côtoient peu, notamment le monde universitaire et les secteurs du travail social, de l'animation socioculturelle et du culturel. Ces rencontres de professionnels sont initiées par des partenaires extérieurs ou par la Cité qui, à cette occasion, construit des partenariats larges, en particulier avec les villes, avec des têtes de réseaux d'associations ou d'entreprises intéressées par un investissement durable sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.

Sera programmée une rencontre d'ampleur nationale tous les deux ans, à l'image de celle qui s'est déroulée les 24 et 25 novembre 2005 à l'initiative du Havre sur le thème « Mémoire des migrations dans les villes portuaires ». La ville du Havre, en partenariat avec la Cité, a souhaité mettre en avant ce versant de son histoire. En préparation du colloque, la ville a travaillé pendant plus d'un an dans ses quartiers, avec ses habitants, mais aussi avec des historiens, des journalistes et des artistes. Deux livres sur l'histoire de l'immigration au Havre ont été édités. Des productions audiovisuelles ont été réalisées par la scène nationale le

Volcan. Le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) de Seine-Maritime a réalisé un DVD à but pédagogique avec des entretiens de migrants. Des associations ont créé des spectacles culturels. Une exposition multimédia a mis en image et en son, les ateliers réalisés dans les quartiers. De son côté, la Cité a préparé deux jours de rencontres avec d'autres villes portuaires comme Cherbourg, Dunkerque, Nantes, Bordeaux et Marseille. Ce colloque a fait alterner tables rondes avec des élus et des historiens, et ateliers regroupant des porteurs de projets et des représentants d'institutions. Ces ateliers ont permis de confronter projets et thématiques. Dans ce cas, la Cité a impulsé une démarche qui a ensuite été prise à bras le corps par la mairie. Depuis, les opinions ont changé, le dialogue avec les quartiers a évolué et les élus, eux aussi, ont bénéficié de ce travail.

Une implication pour la collecte du musée

La direction du musée souhaite mettre à contribution les opérateurs du réseau pour collecter des sources en vue de constituer progressivement les collections du musée. En effet, les opérateurs qui ont déjà fait ce travail de préservation, de collecte et de restitution des sources matérielles ou immatérielles portant sur l'immigration peuvent alimenter les fonds des collections dès lors que la Cité aura arrêté les orientations de sa politique d'acquisition et en aura fixé les modalités techniques et juridiques.

Les 600 projets repérés par la Cité en région constituent de ce fait un vivier tout à fait exceptionnel. Selon la démarche participative engagée par la Cité, un appel à contribution sera lancé courant 2006 en tenant compte des axes fondamentaux des collections fixés par le musée. De la même façon, l'identification d'artistes contemporains ayant traité dans leur œuvre des sujets relatifs à l'immigration pourrait être favorisée par le réseau, notamment par des centres culturels, les musées, les galeries, etc.

Pour conclure…

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un projet atypique dans le paysage culturel français. Elle souhaite aborder l'histoire de l'immigration en France sous l'angle culturel et non pas sous l'angle social et elle souhaite surtout s'adresser à l'ensemble des Français. Le musée national qui est un élément de la Cité n'est ni un musée des Beaux-Arts, ni un musée d'histoire, ni encore un musée de société dans l'acceptation classique et française du terme : les collections seront multidisciplinaires. La Cité a été conçue dès son origine comme la tête de pont d'un réseau d'acteurs dans toute la France. Ce caractère atypique, cette originalité rendent ce projet passionnant et difficile à la fois. Ce nouvel ensemble culturel est à l'heure actuelle en chantier. Pourtant, cette construction, cette déconstruction renouvelées sans cesse deviennent peu à peu les caractéristiques de la Cité. Elle est en soi un chantier permanent et accessible à tous.

Mémoire et patrimoine des grands ensembles : quel rôle pour un service d'archives départemental ?

Frédérique BAZZONI

La première évidence dans cette démarche consistant à collecter et à diffuser la « mémoire » des grands ensembles, c'est précisément qu'il est difficile de collecter cette mémoire, élément pour le moins diffus, mouvant et intangible, comparativement à la notion de patrimoine, qui renvoie à des matériaux plus palpables – immeubles, documents, etc. Et *de facto*, il apparaît encore plus ardu de la diffuser et de la valoriser. Ce n'est pas tant en raison de l'indigence des sources, mais plutôt du fait de leur extrême dispersion et hétérogénéité, de leur caractère souvent privé – ou assimilé – et de la réticence fréquente rencontrée aussi bien auprès des producteurs publics que privés de ces sources à les communiquer et à les faire connaître.

Autre élément dirimant dans cette démarche de mise en valeur : il n'existe aucune définition juridique, technique ou administrative définitivement établie de la notion de « grand ensemble », mais plutôt une image sociologico-culturelle, évolutive certes, mais généralement dégradée et dégradante. Cette réalité urbaine nouvelle apparue dès les années 1950 s'est par ailleurs souvent mêlée à d'autres tentatives de (re-)construction de l'espace urbain et social, avec la naissance des villes nouvelles, des zones urbaines prioritaires (ZUP) et autres zones d'activités commerciales (ZAC) : autant de facteurs contribuant à « flouter » encore davantage la représentation des grands ensembles.

Enfin, il faut souligner que retracer l'histoire des grands ensembles, voire raviver la mémoire des habitants, c'est plonger au cœur d'enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels actuels des plus sensibles, qui peuvent pervertir l'interprétation impartiale, voire scientifique, portée sur les sources disponibles.

Quel est le champ d'intervention d'un service d'archives départemental ?

Les services d'archives départementaux sont placés depuis 1984 sous la tutelle des conseils généraux, mais restent voués à recevoir les archives publiques produites par l'ensemble des services publics installés dans le ressort du département – services déconcentrés de l'État, du conseil général, des collectivités locales, des officiers publics et organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public – sans oublier les archives privées ayant un intérêt pour l'histoire du département.

À noter que les services publics ou assimilés ont normalement l'obligation de verser aux Archives départementales territorialement compétentes leurs archives à caractère définitif ; en revanche, les producteurs privés n'ont aucune obligation en la matière, sauf dans le cas d'une protection de leurs archives au titre des monuments historiques (classement).

De fait, la collecte des archives publiques relève d'une démarche initiée le plus souvent par les Archives départementales, absorbant l'essentiel du temps de travail des archivistes, et celle de fonds privés d'un processus encore plus volontariste, subordonné la plupart du temps à la disponibilité de ces mêmes archivistes.

Les informations relatives à l'histoire des grands ensembles proviennent donc de deux catégories de producteurs :

■ publics :
– services de l'État : direction départementale de l'équipement, préfectures et sous-préfectures ;
– services du conseil général : services en charge de l'habitat ou de la politique de la Ville – compétence encore « neuve » pour les départements, d'où la faible représentativité des sources émanant de ces services ;
– collectivités locales : services techniques, urbanisme – l'existence ou non d'un service d'archives permanent dans une commune constitue un facteur essentiel pour l'accès à ces sources ;
– sociétés d'économie mixte.
■ privés :
– architectes ;
– bailleurs de fonds ;
– habitants.

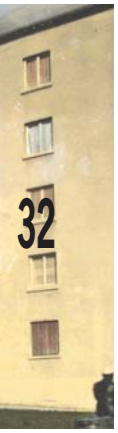

Les fonds d'archives relatifs aux grands ensembles conservés aux Archives départementales de l'Essonne

Sans énumérer tous les fonds relatifs aux grands ensembles, on peut toutefois en citer quelques-uns parmi les plus représentatifs :

■ le fonds de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Évry (EPEVRY) qui donne de nombreuses informations sur les grands ensembles de Grigny, Fleury-Mérogis, Courcouronnes, Évry, Ris-Orangis ;
■ le fonds de la direction départementale de l'équipement, qui traite à peu près de tous les grands projets de construction à Massy-Antony, Corbeil-Essonnes, Étampes, Val d'Yerres, etc. ;
■ les fonds des préfectures et sous-préfectures : direction de l'administration communale ou des collectivités locales, direction de la coordination et de l'action économique, entre autres ;
■ les fonds audiovisuels provenant soit des collectivités elles-mêmes – services de la communication –, soit de personnes privées – témoignages oraux d'acteurs plus ou moins directs de la construction de ces ensembles ou d'habitants – ou encore d'organismes ou associations œuvrant sur le terrain culturel.

À noter le caractère pionnier des Archives départementales de l'Essonne dans la collecte des archives de la ville nouvelle d'Evry : il s'agit du premier fonds de ce type versé de façon organisé et systématique dans un service d'archives publiques, à l'échelle de la couronne parisienne, à la liquidation de l'établissement. Une réflexion vient par ailleurs de s'engager au sein de la Direction des Archives de France concernant le tri et la conservation des fonds des villes nouvelles, donnant lieu à un tableau de gestion des archives des villes nouvelles, pour lequel le travail de collecte et d'évaluation mené par les Archives de l'Essonne a servi d'appui.

Les difficultés à communiquer et à valoriser un fonds d'archives relatif aux grands ensembles

Dans ce domaine, la coordination en amont entre les acteurs participant à cette démarche de collecte et de valorisation mémorielle et patrimoniale est primordiale et indispensable, compte tenu de la diversité de ces fonds, de leur éparpillement et de leur faible visibilité :

■ faible visibilité auprès des chercheurs, qui ne travaillent que très rarement sur ce type de documents, par méconnaissance, mais aussi par manque de temps et de méthodologie ;
■ faible visibilité a fortiori auprès du grand public, car l'on se trouve sur le terrain de l'histoire en construction, du vécu quotidien et la dimension « patrimoniale » n'apparaît pas encore, étant essentiellement reliée à des événements plus anciens.

La question de la prise en compte de l'intérêt de ces sources par les producteurs eux-mêmes est plus complexe : elle est liée d'une part à l'intérêt porté en général à la gestion des archives – très faible la plupart du temps, qu'il s'agisse du secteur public ou privé – ; d'autre part à l'attention portée à leur communication et à leur exploitation : le témoignage que peuvent produire ces documents sur les intentions politiques, sociales, voire économiques à l'œuvre dans ces projets de construction, dans leur maintenance également, ne tournant pas toujours à l'avantage des acteurs de ces projets, il apparaît d'autant moins pertinent d'en faire connaître le contenu.

On peut tenter de contourner la difficulté posée par la collecte de sources « institutionnelles » en s'intéressant aux sources privées : celles des acteurs privés de ces projets et celles des habitants. Néanmoins, il s'agit d'une démarche ardue à un triple point de vue :

- collecter la mémoire collective reste une entreprise ambiguë. On ne peut capter que des témoignages individuels et toute extrapolation à partir de ceux-ci demeure une construction sujette à partialité ;
- ce type de collecte repose sur une action complètement volontariste du service d'archives qui ne peut s'appuyer en l'occurrence sur aucune obligation légale de versement ou de dépôt, seulement sur l'incitation ou la négociation, et qui suppose des moyens humains et du temps – les équipes étant la plupart du temps complètement accaparées par la collecte et le traitement des archives publiques ;
- les acteurs privés de ces projets – architectes notamment – ne sont guère enclins à déposer leurs fonds dans un service d'archives. Soit ils les gardent par devers eux, soit ils les placent auprès d'organismes plus spécialisés dans la conservation et la communication de fonds d'architecture.

En matière de valorisation de fonds d'archives relatifs aux grands ensembles, on se trouve actuellement à la croisée de deux chemins très antagonistes : d'une part, la montée de la réflexion sur la naissance des grands ensembles (leur évolution, leur avenir, leur signification) ; d'autre part, une absence de reconnaissance des sources y afférant (mais non une absence de sources).

C'est cette divergence qu'un service d'archives départemental doit s'efforcer de combler et que les Archives départementales de l'Essonne travaillent à réduire en proposant, entre autres :

- une brochure destinée aux universités, diffusée dans le courant de l'année 2006 et présentant les fonds d'archives particulièrement intéressants et encore sous-exploités ;
- un cycle de cours et de conférences consacré à l'histoire des idées, permettant de découvrir certaines zones urbaines sous un autre angle de vue ;
- à l'horizon 2008, une exposition sur les quarante ans du département, qui mettra en exergue les changements dans le paysage urbain de l'Essonne ;
- des fonds d'archives papier et audiovisuels classés et accessibles.

Des projets mémoire, pour quoi faire ? Les enseignements de deux expériences locales

François PETIT,
Directeur de Maison de Banlieue et de l'Architecture
Sylvain TABOURY,
Sociologue, enseignant à l'école d'architecture de Versailles,
Co-auteur avec Karine Gougerot de
Billardon, histoire d'un grand ensemble, *paru aux éditions Créaphis en 2004*

«J'ai la mémoire qui planche… Noyer-Renard 1958-1991», présentation de l'expérience menée à Athis-Mons (91)

François PETIT

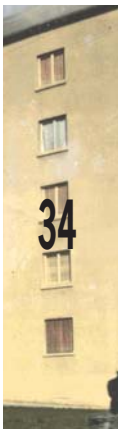

Le Noyer-Renard, les Froides-Bouillies sont les appellations d'un même espace situé d'un côté de la RN7. C'est un des quartiers de la ville d'Athis-Mons (91), situé sur le plateau qui domine les vallées de l'Orge et de la Seine.

Construit entre 1958 et 1962 au milieu de lotissements pavillonnaires qui se sont développés entre les deux guerres, le Noyer-Renard est un îlot de barres, uniquement de barres – pas de tours, car il est situé à proximité de l'aérogare d'Orly inauguré en 1961 – regroupant 1 250 logements sociaux en location. Ces logements ont été réalisés par le Foyer du fonctionnaire et de la famille (FFF), devenu Groupe immobilier 3F.

Le projet de travailler avec les habitants sur les trente ans de la cité du Noyer-Renard est né en 1990, lors du démarrage du centre culturel et de la mise en place du développement social de ce quartier (DSQ).

L'objectif était de proposer une histoire vivante du quartier et non pas l'histoire du quartier. Il s'agissait de faire «plancher les mémoires» de façon plus «spectaculaire». Des souvenirs se sont ravivés, d'autres informations ont été signalées. Cette dynamique a été essentielle car elle s'est inscrite dans le nouvel élan donné pour modifier l'image du quartier dans la ville.

Un nouvel élan pour modifier l'image du quartier dans la ville

En mai 1989, le groupe immobilier 3F a entrepris une réhabilitation très importante des logements qui a duré plus de dix-huit mois. Elle a permis d'améliorer nettement le confort dans les logements : isolation, façades, remplacement des fenêtres, amélioration du système de chauffage, réfection des pièces d'eau, remise aux normes des installations, etc.

Par ailleurs, pour rattraper le temps perdu et accompagner la rénovation de bâtiments d'habitation, la nouvelle équipe municipale conduite par Marie-Noëlle Lienemann (divers gauche) a souhaité, en faisant inscrire le quartier dans les opérations nationales de DSQ, multiplier les moyens disponibles pour améliorer rapidement et durablement la vie quo-

tidienne des habitants du Noyer-Renard.

L'opération « J'ai la mémoire qui planche… une ville, des quartiers, Noyer-Renard, 1958-1991, Athis-Mons » est née dans ce contexte, à l'initiative du centre culturel d'Athis-Mons. Elle s'est déroulée en 1990 et en 1991, soutenue par la politique de la Ville.

L'association centre culturel d'Athis-Mons renaissait de ses cendres après quelques années d'interruption[1]. Pour renouer avec les différents publics – jeune et tout public – ont été relancées une programmation de spectacles vivants, différentes actions culturelles autour des arts, en direction des scolaires, et un projet sur la mémoire de ce quartier.

La synergie entre les multiples acteurs – acteurs municipaux, acteurs de l'Etat, acteurs associatifs – a été réelle : elle a fait bouger une situation qui s'était dégradée sur le quartier.

« J'ai la mémoire qui planche… » : un « projet-mémoire » précurseur ?

Depuis une dizaine d'années, les pouvoirs publics répondent aux demandes croissantes qui s'expriment dans la société sous la forme, notamment, d'initiatives appelées « projets-mémoire ».

En 2001, les ministères de la Culture et de la Ville ont mis en place un programme de recherches sur le thème de l'histoire de la politique de la Ville et de la mémoire s'y rapportant. Depuis, de nombreux « projets-mémoire » ont vu le jour, en particulier dans le cadre de la rénovation urbaine[2].

En 1990, au moment où ce projet a été initié au Noyer-Renard, ce type d'initiative était beaucoup moins répandu. C'est en ce sens que ce projet peut être qualifié de précurseur, bien qu'aujourd'hui la méthodologie employée puisse paraître « classique ».

Une collecte d'informations a été ainsi organisée auprès des archives municipales, du bailleur, de journaux, etc. Des témoignages d'habitants, de responsables d'associations (sociales, culturelles, sportives, syndicales, régionales ou communautaires, commerçantes, etc.) ont été enregistrés. Cette collecte s'est constituée progressivement : du plus public au plus intime – d'un album de cartes postales, de photos de classes, d'associations, de photos de famille (de la naissance à la mort) – en s'appuyant sur différents réseaux, sur des communiqués dans la presse locale, sur le bouche à oreille.

Cette démarche a été menée dans l'écoute et le respect des engagements : retour des documents, autorisations de reproductions ou d'utilisation, vérification des informations, etc.

Pour communiquer sur ce projet, trois affiches ont été réalisées :

- avec la photo aérienne du quartier Noyer-Renard à sa construction appelant à communiquer des informations « vos souvenirs nous intéressent » ;
- avec une grande photo des élèves des écoles élémentaires du quartier prise sur la place centrale ;
- avec une mosaïque de photos de familles annonçant les dates et le lieu de l'exposition.

Ce projet a été restitué sous la forme d'une exposition ponctuée de temps forts d'animation.

L'exposition, comprenant des textes et des reproductions de photos, a été installée pendant un mois, en décembre 2001, au sous-sol de l'espace Michelet, ancienne église du quartier. Elle présentait les grandes étapes de la construction, l'arrivée des premiers habitants, les différents équipements dont les écoles, ainsi que des témoignages d'habitants. Les visiteurs étaient accueillis par deux colonnes de valises et une salle à manger des années 1960 a été reconstituée avec des

1. François Petit y était animateur.

2. Voir en particulier la contribution de Thibault Tellier « Histoire des grands ensembles, mémoire des habitants : quels enjeux pour les historiens ? »

objets prêtés par des particuliers et des meubles trouvés à Emmaüs.

Quant aux animations, elles ont consisté en des spectacles et des concerts donnés sur place et en centre-ville. Une rencontre-débat a été organisée avec les élus, ainsi que des conférences avec Annie Fourcaut pour présenter l'ouvrage *Les Premiers Banlieusards*, paru en 1991 aux éditions Créaphis sous la direction d'Alain Faure, des conférences sur la généalogie, sur le devenir du quartier avec le Conseil d'Architecture, d'Environnement et d'Urbanisme de l'Essonne. Un rassemblement de voitures des années 1960 a été également été présenté.

« J'ai la mémoire qui planche… » : quinze ans plus tard, un projet qui continue et évolue en fonction des transformations du quartier

L'exposition a accueilli plus de 1 600 personnes, dont 700 élèves de 33 classes à qui a été proposé un questionnaire sous forme de jeu. Les animations hors spectacles ont accueilli un peu plus de 200 personnes.

Ces deux années de préparation à temps partiel, mais régulier, ont permis de réinstaller avec ses autres missions le centre culturel sur la ville et de renouer avec les établissements scolaires.

Ce sont également ces actions culturelles, autour du spectacle vivant comme du cinéma et de notre environnement urbain de banlieue qui ont facilité la reconnaissance de ce travail par la DRAC et le conseil général de l'Essonne.

Avec ce travail culturel de mémoire, nous avons pu également établir les constats suivants :

- Si un centre culturel travaille à réduire l'écart entre des œuvres et des publics, on peut considérer le territoire comme une « œuvre », certes inachevée, et les habitants de ce territoire comme les publics. L'action culturelle, en apportant une meilleure connaissance de ce territoire et de ses habitants, permet un rapprochement entre les deux, *a fortiori* en commune de banlieue peuplée d'immigrés de l'intérieur comme de l'extérieur.
- En redonnant une conscience fière à ce quartier dans la ville, une certaine « jalousie » a été ressentie par les autres quartiers qui trouvaient que beaucoup d'égards et de moyens avaient été accordés au quartier du Noyer-Renard. C'est pourquoi une attention toute particulière a été donnée pour les projets menés avec les écoles à jumeler des classes en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et des classes hors ZEP.

Force est de constater qu'il n'a pas été pris autant de gants ni mis de moyens pour travailler sur la mémoire du quartier ancien de la commune, le noyau historique villageois, lors de la mise en place d'une ZAC (zone d'activités commerciales) et de la destruction – reconstruction et densification du secteur.

- La conscience d'être en territoire spécifique de banlieue n'est pas née de suite. Même en ayant travaillé auparavant deux ans à Grigny (le passage du village à la ville et les vingt ans de la Grande Borne), la démarche menée sur le quartier du Noyer-Renard est restée assez ethnographique et localisée, presque à l'écart de l'histoire plus large et balbutiante de la banlieue.

Il n'y a pas eu de publication à cette occasion, seulement une duplication des textes de l'exposition, déposés en bibliothèques municipales et aux archives tant locales que départementales. Les seuls documents publiés furent les trois affiches – la grande photo de classe fut distribuée à tous les élèves – et la sortie d'un programme qui annonçait les manifestations autour de cette exposition et remerciait les différents participants (entretiens, prêts, partenaires financiers, etc.).

La parution en mai 2005 du Cahier n°11 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture

Des Ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne, qui accompagne l'exposition actuelle éponyme[1], permet de laisser une trace de ce travail comme de l'histoire de ce quartier. Cette recherche, les actions culturelles qui ont suivi (classes inter-quartier, inter-banlieue, mallette pédagogique, etc.), une nouvelle recherche menée sur le développement des lotissements pavillonnaires intitulée « Du cabanon au pavillon », sont à l'origine même de notre association Maison de Banlieue et de l'Architecture, « centre d'interprétation de l'environnement urbain, du patrimoine en banlieue et de l'architecture », née d'un centre culturel associatif et du service urbanisme municipal de la ville d'Athis-Mons. Maison de Banlieue et de l'Architecture est désormais rattachée à la communauté de communes des Portes de l'Essonne et soutenue par le Département, la politique de la Ville et la DRAC.

Depuis, le DSQ a cédé la place à une opération de renouvellement urbain (ORU) et se trouve actuellement en projet ANRU (démolition–reconstruction).

Dans ce cadre un projet à l'initiative du bailleur et soutenue par la commune intitulé « Mémoire en marche au Noyer-Renard » devrait, avec l'outil photographique, suivre l'évolution du chantier, la vie et les réactions des habitants devant les transformations du quartier.

« J'ai la mémoire qui planche… » est un projet qui s'inscrit dans la durée et qui évolue encore aujourd'hui. Projet à suivre…

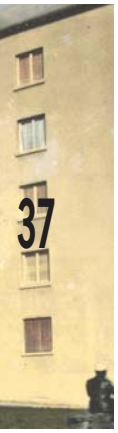

1. Pour connaître l'ensemble de ce projet « Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne », mené en partenariat par Maison de Banlieue et de l'Architecture, le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, le Conseil d'Architecture, d'Environnement et d'Urbanisme de l'Essonne et CINEAM, se reporter au préambule de cette journée. Pour commander ce cahier et l'exposition itinérante, se reporter en annexes.

« Billardon, histoire d'un grand ensemble », présentation de l'expérience menée à Dijon (21)

Sylvain TABOURY

La cité Jean-Billardon, barre de 14 étages et de 250 logements, a été le premier grand ensemble de la ville de Dijon, construit entre 1953 et 1955 et démoli en 2003.

Sélectionné parmi les immeubles significatifs de l'architecture du XX^e^ siècle par la Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) du ministère de la Culture, Billardon était un symbole incontournable de l'histoire du quartier des Grésilles et de l'agglomération dijonnaise, ainsi qu'un formidable témoin de l'architecture novatrice de l'après-guerre.

Sollicités par le service Inventaire de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne (DRAC) et par l'Office public d'aménagement et de construction de Dijon (Opac), dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier des Grésilles, nous avons collecté et rassemblé, de janvier à juillet 2003, les traces de cette his-

toire, les archives, mais aussi les témoignages, recomposant des trajectoires familiales, professionnelles, des documents iconographiques et sonores.

La restitution auprès des habitants et des partenaires du projet en octobre 2004, accompagnée d'une table ronde avec différents intervenants et acteurs du quartier, a été un moment fort, inscrit dans le processus de transformation engagé sur le quartier des Grésilles.

Une exposition, intitulée « Mémoires de Billardon, fragments de vies », a également été présentée dans les locaux prestigieux du musée de la Vie bourguignonne de Dijon, du 14 octobre 2004 au 31 janvier 2005.

Billardon, une place à part dans la mémoire des habitants du quartier

De fait, la démolition de la Cité Billardon, le 4 juillet 2003, restera sans aucun doute un événement sensible dans la mémoire de nombre d'habitants de l'agglomération dijonnaise.

Cette barre fut la première construction d'un tout nouveau quartier – le quartier des Grésilles –, à Dijon, où près de 4 000 logements ont été construits entre 1953 et 1966 – 14 970 habitants en 1968, 8 263 en 2003 – sur un terrain agricole demeuré nu, à l'est du territoire communal.

Les 14 étages et 250 logements de l'immeuble, élevés au milieu des champs et des jardins familiaux, où un écriteau « Chasse interdite » était encore visible quelques années auparavant, faisaient alors l'admiration des très nombreux badauds venus visiter cette toute nouvelle Cité radieuse, construite tel un Meccano de béton et d'acier.

« Immeuble révolutionnaire », « Meccano géant à l'échelle du monde moderne », les titres de la presse de l'époque donnent un aperçu de l'impact national et international de l'événement. « Des visiteurs étaient venus de toute la France et même de l'étranger, jeter un coup d'œil au chantier », rappelait un article de la presse locale le jour de la démolition.

Cette barre de 14 étages et de 250 logements, desservis par des coursives placées tous les trois niveaux, était une déclinaison appauvrie du modèle de la Cité radieuse du Corbusier, inaugurée le 14 octobre 1952.

Les appartements étaient de deux types : les uns de deux et trois pièces, situés dans les ailes, de disposition traditionnelle, orientés au sud et pourvus de loggias ; les autres, de cinq pièces, situés au centre du bâtiment, du type « duplex ». Huit espaces commerciaux avaient été aménagés en rez-de-chaussée.

Cependant, en dépit des ressemblances et de la qualité architecturale de l'édifice, l'immeuble n'était pas une unité d'habitation au sens où Le Corbusier l'entendait.

L'originalité de la Cité Billardon tient en réalité au procédé constructif qui fut utilisé lors de son édification. Elle fut la toute première à expérimenter en France le procédé de préfabrication Estiot, réutilisé par la suite pour la construction de plusieurs grands ensembles, comme le Noyer-Renard à Athis-Mons, la Cité des 4 000 à la Courneuve, la Grâce-de-Dieu à Caen, la Croix des-Oiseaux et Champ-Fleury à Avignon, le Gros Buisson à Épinay, Sainte-Barbe à Metz, le Haut-du-Lièvre à Nancy, les tours du Lancy à Genève ou encore des bâtiments d'habitation à Alger.

Le mode constructif, repris sur celui des gratte-ciel américains, associait l'acier en ossature et le béton en pré-enrobage avec une majeure partie réalisée en atelier. Le procédé donnait des résultats évidents : précision remarquable, rapidité d'exécution, peu ou pas d'installations de chantier – suppression des coffrages, des étayages, des échafaudages – et surtout économie considérable de main-d'œuvre. Il s'agissait des prémices d'industrialisation dite lourde du bâtiment.

Forte de cette première expérience, la commune avait ensuite réalisé deux autres

cités de même type, Épirey, puis Lochères. Mais le modèle de Billardon fut perverti : dans une logique de réduction des coûts de production et de rapidité d'exécution, tous les espaces peu productifs, comme les logements en duplex, les cellules commerciales, ou les très grands halls, ont été supprimés.

Les deux cités comprennent 348 logements, relativement mal desservis et sans attrait, des petits logements sur un seul niveau.

La démolition de Billardon n'a donc évidemment pas la même signification, ni les mêmes conséquences que celles d'Épirey ou des Lochères, déjà démolies en 1992 et 2000.

Cet immeuble possédait une fonction symbolique incontestable, une place à part dans la vie des résidents qui s'y sont succédé, comme dans la mémoire des habitants du quartier.

Les récits que nous avons pu recueillir auprès d'une trentaine d'anciens résidents de l'immeuble nous offrent différentes représentations de l'histoire de Billardon, et des personnes qui y ont vécu ou travaillé d'avril 1955 à décembre 2002.

Les témoignages des plus anciens, arrivés parmi les premiers, en 1955, répondent aux histoires des plus jeunes, derniers occupants du rafiot, aujourd'hui démoli.

Ils sont venus d'horizons divers – de Côte-d'Or, de Bretagne, d'Alsace, de la région parisienne, du Maroc, d'Algérie, du Portugal, du Cambodge ou d'ailleurs – et leurs paroles traduisent l'enracinement profond de leurs souvenirs de Billardon, que certains n'auraient jamais voulu quitter.

Bien sûr, la mémoire n'est pas objective. Le discours s'élabore toujours à partir d'un présent et la disparition engendre certainement une nostalgie conduisant à magnifier les bons moments et à tempérer les plus pénibles. Mais en faisant imploser Billardon, c'est bien tout un pan de leur vie que l'on a réduit en poussière. Chaque témoin traduit avec ses mots ces petits faits de la vie quotidienne, souvent jugés sans importance, petits riens ou traumatismes, anecdotes ou événements tragiques, qui ont marqué leur sensibilité.

Billardon, richesse patrimoniale ou héritage encombrant : les enjeux de la démolition

La transformation en cours ou à venir de sites dans le cadre du Programme national de rénovation urbaine, institué par la loi Borloo du 1er août 2003, et la priorité donnée à la démolition-reconstruction sur fond de crise du logement social, pose avec plus d'acuité la question de l'appréciation du patrimoine constitué par les grands ensembles.

De nombreuses communes mobilisées dans des programmes d'intervention n'ont qu'une vision très partielle de l'histoire de ces quartiers, de leurs évolutions, dont les conséquences ne sont envisagées le plus souvent qu'à travers le prisme d'une crise sociale impossible à juguler. Or, n'est-il pas singulier, voire dangereux, d'entreprendre des opérations de transformation urbaine aussi radicales, sans même commencer par chercher à comprendre comment, par qui et pour quelles raisons ces espaces ont été construits ou transformés, sans évaluer, dans certains cas, l'impact des politiques précédemment engagées ?

Richesse patrimoniale ou héritage encombrant, définir une nouvelle vision de la ville exige un travail d'enquête, d'expertise, une capitalisation des expériences, rarement mis en œuvre.

Et c'est sans doute là le talon d'Achille d'une politique de transformation urbaine menée dans l'urgence, qui ne peut se nourrir de capitalisation critique, et occulte le rôle crucial de l'accompagnement qualitatif et de la sensibilisation et/ou de la formation des élus, des services de l'État et des collectivités, des opérateurs et des aménageurs, des bailleurs.

Ces images devenues presque ordinaires de parpaings, pans de bétons fracassés, vitres brisées laissent songeur : quel regard les résidents – et notamment les plus jeunes – pourront-ils bien porter à l'avenir sur un environnement si violemment rejeté ? Pourquoi respecter ce qui n'est bon qu'à être démoli ?

Ces enjeux se sont bien évidemment posés dans le cas de Billardon. La Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) du ministère de la Culture avait décidé de répertorier la Cité Billardon parmi les immeubles représentatifs de l'architecture du XX^e siècle. L'immeuble avait reçu le label « Patrimoine du XX^e siècle » à la fin des années 1990.

Or, ce processus de « patrimonialisation » était inconcevable pour de nombreuses personnalités locales, voire de nombreux habitants du quartier.

Stigmatisé comme une « verrue » dans le quartier, l'immeuble était devenu un véritable cauchemar : dégradations, violence, difficultés et « mal-vivre » constituaient le quotidien de locataires excédés, souvent « assignés à résidence ».

Bagarres, agressions, cambriolages, drogue, vitres brisées, ascenseurs en panne alimentaient manchettes de journaux et témoignages, décrivant le naufrage d'un immeuble à la dérive, devenu symbole de tous les maux. La démolition paraissait donc inéluctable, comme une délivrance, la promesse d'un avenir meilleur. Les partenaires institutionnels se devaient de mettre en scène leur capacité à changer la vie des habitants du quartier, réparer les erreurs d'une période de l'urbanisation contemporaine, dont Billardon était l'un des symboles les plus représentatifs.

L'idée d'une enquête ethnographique sur l'édifice et ses locataires avait donc du mal à passer dans la réflexion de certains décideurs. La mise en œuvre du projet, initié par le service Inventaire de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne, sur les budgets de l'opération de renouvellement urbain du quartier, fut bloquée administrativement pendant plusieurs mois. Entre-temps, tous les locataires de l'immeuble avaient été relogés… (la dernière famille quitte son logement le 23 décembre 2002).

Les enjeux du projet : le recueil de la mémoire et la participation des habitants

À Dijon, le projet a mis de long mois à se concrétiser. L'enjeu de ce travail était double :

- Un enjeu de connaissance et d'analyse de l'histoire et des différentes étapes de l'évolution urbaine et sociale de l'immeuble et du quartier, des vécus, trajectoires résidentielles et familiales des habitants de la cité. Il a été réalisé à travers :
  - une recherche historique dans les archives du bailleur, de la commune, des journaux locaux, de l'agence d'urbanisme, etc., replaçant l'étude dans le contexte général de l'histoire de la France de la Reconstruction et des quarante dernières années ;
  - une écoute, dévoilant les différentes représentations de ce quartier, non plus à partir de critères ou de théories de spécialistes, mais en suivant pas à pas (mot à mot) les trajets, les images qu'y déposent les habitants et les acteurs du quartier. Le travail artistique – photographies, textes – ayant alors pour fonction de réintroduire ces regards croisés dans la circulation de la ville, d'en faire des éléments de partage, de réflexion commune.
- Un enjeu de concertation, d'information, de participation citoyenne et de dialogue, de prospective, ouvrant sur l'avenir du quartier, inscrit dans une démarche inter-partenariale et une problématique sociale et urbaine globale, issue de la démarche de renouvellement urbain.

Durant les premiers mois de cette intervention, une recherche historique et sociologique a été menée au sein :

- des services de l'Opac : services archives, communication, gestion locative, antenne des Grésilles (correspondances, documents administratifs, études, documents de communication, enquêtes d'occupation, etc.) ;
- de la ville de Dijon : archives municipales (revues de presse, biographies, registres des délibérations municipales), bibliothèque, service communication, etc. ;
- de la Comadi (communauté d'agglomération) : archives (projets, notes, rapports d'études), collections iconographiques et cartographiques de l'Agence intercommunale d'urbanisme ;
- des familles et associations ou structures-relais du quartier : photos et films de familles, reportages photographiques, vidéographiques, bulletins associatifs, etc. ;
- de toute autre source d'information : archives du bien public, de l'étude de M. Beck (architecte de Billardon), centre de documentation du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (études, articles de revues spécialisées), Bibliothèque nationale de France, etc.

Ces recherches ont permis de retracer les différentes étapes de construction et de transformation de cet immeuble dans son territoire, ainsi que l'évolution de sa composition socio-démographique. Une iconographie importante a pu être collectée et répertoriée sur CD-Rom.

Une présence longue – deux à trois jours par semaine pendant cinq mois – a été assurée sur le terrain, favorisant notre immersion et l'observation du quotidien des habitants du quartier, le recueil d'une parole informelle, permettant d'expliciter notre démarche, ses objectifs, son intérêt, l'instauration d'une quotidienneté, de relations de confiance. Pour cela, une présence régulière aux différentes manifestations, aux réunions et aux événements publics liés au quartier et une fréquentation de lieux de rencontre et d'échanges préalablement identifiés ont été nécessaires.

Des rencontres collectives et individuelles ont été organisées avec les partenaires – associations, structures et personnes-relais sur le quartier – nous permettant d'être rapidement identifiés et de baliser précisément notre rôle – le rôle de chacun – dans le projet, de recueillir leur connaissance du terrain, leurs représentations et leurs réflexions sur le projet.

Les ateliers avec les techniciens, les élus et les associations concernées devaient définir précisément :

- les objectifs à court, moyen et, le cas échéant, long terme ;
- les actions à court, moyen et long terme ;
- les modalités de leur déroulement.

Ces rencontres avaient également pour objectif de faire fonctionner le « bouche-à-oreille », qui demeure bien souvent le principal vecteur d'information pour ce type de démarche. Elles nous permettaient également de nouer des premiers contacts avec les habitants et les personnes-relais impliqués dans la vie du quartier.

Ont été mis en œuvre :

- un moment de rencontre-discussion avec les habitants sous la forme d'une soirée projection-débat : présentation du travail de recueil de mémoire, personnes et structures porteuses, méthodes, finalités ; définition en commun des modalités de leur participation au projet ;
- sollicitation et information de la presse locale (journaux, radio, télévision), des bulletins associatifs, de la communication institutionnelle (ville, communauté d'agglomération, bailleur, etc.) pour relayer et présenter le plus précisément possible la démarche entreprise et les personnes en charge de ce travail ;

■ des entretiens individuels, en couple ou en petits groupes sous la forme d'entretiens semi-directifs de type « récits de vie(s) », recueillis auprès d'habitants ou d'anciens habitants du quartier, de professionnels travaillant ou ayant exercé leur activité dans le quartier, d'élus ou de responsables associatifs.

Les entretiens ont été enregistrés et traités sur support numérique – mini-disc –, et les documents et les objets soigneusement inventoriés et/ou scannés.

Ces entretiens avaient pour objectif d'enregistrer non pas l'histoire de ce quartier, mais la manière qu'avaient nos interlocuteurs de dire leur propre histoire, ce qui faisait mémoire pour ces personnes en contact étroit avec le quartier, natifs ou de passage, enracinés ou nouveaux venus. Il s'agissait de souvenirs, d'impressions d'enfance, de petits faits de la vie quotidienne parfois jugés sans importance, d'événements heureux ou tragiques, qui ont marqué leur sensibilité. Cela supposait donc que l'on prenne le temps, précisément de parler et d'écouter. Les entretiens se sont déroulés de préférence au domicile des personnes, pas dans la rue ou dans une salle impersonnelle, mais dans la sphère privée plus à même de laisser venir ces épopées de l'intime.

L'objectif n'était pas de faire une archéologie du quartier, ni même d'enfermer nos interlocuteurs dans la norme de la personne type qui habite un grand ensemble, mais bien de montrer que cet immeuble était composé de fragments de vies, de destins d'hommes et de femmes singuliers. Il s'agissait de montrer comment, à un moment donné, ces personnes, venues parfois d'horizons lointains, se sont arrêtées là et ont enrichi ce lieu de leurs histoires et de leurs trajectoires particulières.

Nous avons donc insisté sur les trajectoires familiales et professionnelles de chacun : origines, parcours résidentiels, étapes et ruptures de vies – mariage, naissances, emplois successifs, divorces, décès, etc. –, points de repères autour desquels chacun construit « son temps », étapes qui organisent la durée, le vécu familial, domestique, les faits d'une vie et les événements de l'histoire.

Le souvenir trouve également un support concret dans l'espace et les multiples bouleversements du bâti et du cadre de vie. Démolitions, reconstructions, aménagements, suscitent une perte de repères et invitent d'autant plus à faire un travail de mémoire. Dans cette perspective, ont été évoqués les souvenirs attachés plus précisément au quartier des Grésilles et à l'immeuble Billardon.

Les personnes interrogées ont été invitées à s'appuyer le plus largement possible sur des descriptions détaillées (déménagement, logements successifs, accessibilité au travail ou aux équipements et services, nombre et identité des commerces, relations de voisinage, espaces collectifs), leurs pratiques (loisirs, vie scolaire, pratiques commerciales, etc.), les événements (fêtes, accidents, etc.) ou personnes marquantes ; leurs perceptions du quartier et de son évolution – qu'ils y habitent toujours ou pas –, leurs projections éventuelles dans l'avenir (liste de thèmes non exhaustive).

De février à juin 2003, une quinzaine d'entretiens ont pu être réalisés auprès d'une trentaine d'anciens locataires de l'immeuble, des premiers résidents de Billardon dans les années 1950 aux derniers occupants, récemment relogés.

Des outils pour l'action : la restitution

Tout au long de l'étude, nous avons rencontré et consulté régulièrement l'ensemble des institutions et des partenaires concernés par la démarche, afin de leur soumettre les premiers éléments de notre travail, recueillir leurs commentaires, leurs suggestions et leurs cri-

tiques. Ces rencontres ont été l'occasion de partager une réflexion, d'élaborer des propositions de restitution aux différents publics.

Malgré nos craintes initiales, une restitution de qualité a pu être proposée aux habitants, grâce à l'implication très forte de l'Opac de Dijon, véritable porteur du projet, et dans une moindre mesure du service Inventaire de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne.

Leur implication a permis de trouver différents partenaires financiers, comme la Caisse des dépôts et consignations ou la communauté d'agglomération.

De notre côté, sur la base du rapport et du reportage photographique que nous avions remis à nos commanditaires, nous avons pu convaincre les éditions Créaphis, reconnues pour la qualité de leurs publications de documents d'histoire, de sciences sociales et de photographie, de formuler une proposition éditoriale de qualité.

Sur la base de nos recommandations, deux pistes de restitution ont été privilégiées :

- une exposition, événement fort et fédérateur, pouvant susciter des échanges, des moments de rencontre entre habitants du quartier et résidents extérieurs, dans une optique d'ouverture du quartier au reste de la ville, les productions de certains groupes d'habitants pouvant être également valorisées, ainsi que les objets ou films recueillis dans le cadre du projet ;
- une publication, associant textes et documents d'archives sur l'histoire du quartier, une sélection de témoignages et de photographies professionnelles et amateurs et accompagnant cette exposition, pour une diffusion plus large des résultats de l'opération, et une appropriation durable du projet par les habitants du quartier et les autres résidents de l'agglomération.

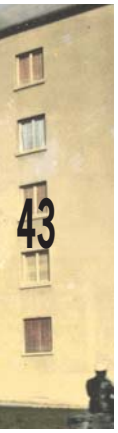

Cette restitution avait également pour objectif de mettre en lumière les différentes préoccupations des habitants, permettant aux acteurs de terrain de disposer d'une base de connaissances pour définir et programmer leurs interventions, à court, moyen et long terme.

Un tel travail fait émerger des représentations collectives, des divergences, des tensions qu'il faut savoir analyser et traiter pour améliorer les rapports sociaux et les conditions de vie des habitants.

Encore faut-il que ces paroles soient prises en compte pour permettre aux institutions de redéfinir leurs modes d'intervention sur la ville : vaste chantier…

Comment réaliser des films sur la mémoire ? Présentation de deux projets de film

Marie-Catherine DELACROIX,
Directrice de CINEAM
Sébastien LEDOUX,
Enseignant au collège Jean-Vilar à Grigny (91)

« Ils ont filmé les grands ensembles en Essonne »

Marie-Catherine DELACROIX

La vie quotidienne dans l'appartement, les fêtes familiales, les fêtes religieuses, les fêtes de quartier, les travaux aux alentours, la première neige sur la dalle, les patins à roulettes qu'on étrenne un lendemain de Noël, un coucher de soleil sur un champs de hautes tours …

Depuis le début du XX^{e} siècle, des cinéastes amateurs ont réalisé des films sur leur environnement immédiat, ce qui donne des renseignements inestimables sur la vie de la banlieue depuis les années 1920 jusqu'à nos jours.

CINÉAM, association essonnienne, a pour mission de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine cinématographique amateur. Depuis 1999, l'association a constitué progressivement un fonds d'intérêt départemental : plus de 400 heures de films ayant comme sujet ou comme décor l'Essonne et la banlieue parisienne. L'association recherche des films amateurs, en noir et blanc ou en couleur, des films vidéo, vieilles bobines qui parlent de la vie quotidienne ou plus extraordinaire dans ces lieux.

En 2004, l'association CINÉAM a décidé de lancer sur trois années un chantier de collecte de films amateurs ayant comme sujet ou comme décor les grands ensembles en Essonne.

Genèse du projet : mieux connaître les grands ensembles par le biais de leurs habitants

Ce projet a été initialisé à partir d'un double constat :

- L'histoire des grands ensembles et l'actualité s'y rapportant ont été traitées par des professionnels de l'image. Le documentaire et la fiction s'y sont intéressés. Néanmoins, au-delà de ces films officiels, il existe d'autres documents : les films amateurs, le plus souvent films des familles qui vivaient – ou vivent encore – dans ces lieux, qui un jour ont saisi leur caméra et se sont filmés en train de vivre, tout simplement. Aucune structure n'avait recensé a priori ce type de documents en Essonne et en Île-de-France.
- En Essonne, les grands ensembles sont nombreux et variés dans la taille des programmes, ainsi que les architectures réalisées et le statut des constructions, locataires ou propriétaires. Les habitants de ces communes de banlieue connaissent peu ou mal les lieux où ils vivent et les enseignants, les éducateurs, les historiens, les associations, les réalisateurs de films sont en demande de sources d'informations pour agir dans le sens d'une meilleure compréhension de ces territoires.

Réalisation du projet : développer les liens et les échanges entre les habitants et les différents acteurs de ces territoires

Tout d'abord, il s'est agi de circonscrire l'objet même de ce projet : qu'entendait-on par « grand ensemble » ?

Il a été alors entendu que le projet porterait sur les premiers programmes de logements collectifs – plus de 250 logements en location ou en copropriété, nés de la Reconstruction (années 1945-1950) jusqu'au dernier grand programme de Grigny (1967-1969), en passant par des villes comme Massy, les Ulis, la ville nouvelle d'Évry, etc.

L'ambition du projet était d'acquérir de nouveaux outils d'analyse de cet environnement humain, urbain et architectural et de contribuer ainsi à mieux appréhender cette vague d'urbanisation qui a fortement marqué le département de l'Essonne.

Développer les liens et les échanges entre les habitants et les différents acteurs de ce territoire, réfléchir sur la ville d'hier et les préoccupations d'aujourd'hui en constituaient les principaux objectifs.

Soutenue par le conseil général de l'Essonne et la DRAC, CINÉAM s'est associée également à d'autres partenaires pour croiser les regards et les approches : le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Maison de Banlieue et de l'Architecture à Athis-Mons, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne.

À ce jour, plus de 30 heures de films ont été rassemblés dans les villes d'Athis-Mons, d'Évry, de Vigneux-sur-Seine, de Brétigny-sur-Orge, des Ulis, de Saint-Michel-sur-Orge, de Longjumeau, d'Arpajon, de Courcouronnes, de Massy, de Choisy et d'Orly.

Les films ainsi collectés ont été restaurés, numérisés, analysés[1]. Des copies sur DVD ont été données aux ayants droit.

Un documentaire d'une quarantaine de minutes a été réalisé à partir de ces archives privées en collaboration avec les cinéastes amateurs, auteurs de ces images. Ce documentaire accompagne l'exposition itinérante intitulée « Des ensembles assez grands, mémoires et projets en Essonne » réalisée par Maison de Banlieue et de l'Architecture avec le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne et CINÉAM.

Des projections-débats ont été organisées pour mettre en parallèle films professionnels tournés au début de la construction des grands ensembles et films de famille.

Perspectives du projet : vers la création d'un fonds de films amateurs sur le logement social

Au cours du deuxième semestre 2006, l'association CINÉAM organisera une projection d'extraits des collections rassemblées pendant l'année. Un architecte spécialiste de la période les commentera dans la salle.

Une action toute particulière sera également menée en 2006 dans la ville de Saint-Michel-sur-Orge, dans le quartier du Bois-des-Roches classé en zone urbaine sensible. En effet, la ville a sollicité l'association CINÉAM pour entreprendre un travail de mémoire des habitants du quartier à partir de documents d'origine privée : films, récits de vie, photographies, etc. Une mise en scène du quartier sera réalisée à partir de ces matériaux collectés tout au long de l'année.

Cet ensemble unique et l'intérêt qu'il suscite conduisent l'association CINÉAM pour les années à venir à choisir comme un de ses thèmes prioritaires de collecte : le logement social.

1. Les films sont consultables sur rendez-vous auprès de CINÉAM.

« La vie avant la mienne »

Sébastien LEDOUX

Le film documentaire *La vie avant la mienne* a été réalisé dans le cadre d'un projet « Art-ethno », piloté par Acte 91. Ce projet intitulé « Mémoires familiales » a concerné une classe de 4e du collège Jean-Vilar à Grigny (Essonne) durant l'année 2004-2005.

Genèse du projet : de la difficulté de transmettre l'histoire familiale

Le projet « Mémoires familiales[1]» fait suite à différents projets menés déjà avec des élèves du collège Jean-Vilar :

- *Mémoires des origines*, recueil de textes décrivant les conditions d'arrivée de leurs parents en France métropolitaine avait été écrit par des élèves de 5e en 2001 ;
- *Mémoire familiale*, documentaire vidéo réalisé à partir des témoignages de parents interviewés par leur enfant sur leur parcours de vie. Ce travail a été effectué avec une classe de 5e en 2001-2002 avec l'aide de l'association « Décider » à Grigny.

Ce travail de mémoire intergénérationnelle qui concernait la plupart du temps des familles, ayant connu une immigration, part de plusieurs constats :

- Les élèves méconnaissent leur histoire familiale. Cette méconnaissance a pour conséquence une difficulté de l'élève à se situer dans une filiation, dans l'espace-temps et à se construire un projet personnel. Elle a pour corollaire la constitution d'un imaginaire par l'élève qui fait du quartier de la Grande-Borne son véritable générateur : les élèves se reconnaissent avant tout comme issus du quartier et « frères » entre eux.
- Les élèves éprouvent un sentiment complexé à l'égard de leurs parents qui s'explique en partie par leur intériorisation de la figure répulsive largement véhiculée de l'immigré. Le terme de « blédard » – celui qui vient du bled –, insulte lancée entre eux renvoyant à la fois à l'idiot, à l'illettré, à celui qui « débarque », est l'expression même de cette intériorisation. Il faut donc se démarquer de la figure du migrant que représente le parent.
- Les parents se sentent fragilisés au sein de la famille, comme ils le sont au sein de la société. Cette fragilité est à relier au sentiment de disqualification du parent, sentiment ressenti du fait de sa position sociale défavorisée et parfois déclassée, de son inscription dans un territoire fortement stigmatisé, de sa propre position d'immigrant ne cessant d'être malgré lui l'intrus d'un pays. Ce sentiment de disqualification se double souvent d'une difficulté à élaborer et à transmettre une parole sur l'exil – lieu de souffrance – à son enfant que l'on ne reconnaît pas comme destinataire légitime.

On le voit bien, ces différents éléments concourent à rendre non désirable par les uns comme par les autres la transmission de l'histoire familiale. Il s'agit en quelque sorte d'un accord tacite entre les deux parties pour éviter la prise de parole à ce sujet.

Évidemment, ces constats sont à relativiser : ils sont vécus par les enfants comme par les parents à des degrés extrêmement divers. Néanmoins, la prégnance de ces faits observés sur plusieurs années de façon purement

1. Le DVD du film *La vie avant la mienne* sera disponible dans le courant de l'automne 2006 auprès du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne sur présentation d'un projet de diffusion.

empirique nous a convaincu qu'un travail dans ce domaine recelait des enjeux multiples que l'école de la République ne pouvait ignorer.

C'est ainsi que nous avons décidé de conduire un nouveau projet pour 2004-2005 avec une classe de 4e du collège. Le projet intitulé « Mémoires familiales » se donne pour objectif concret la réalisation par les élèves d'un documentaire dans lequel ils auraient interviewé leurs parents sur leur parcours de vie.

Dans le même temps, un tel travail tente de répondre aux constats énoncés précédemment en se donnant pour objectifs de :

- créer un espace de parole entre l'enfant et son parent sur le thème de la mémoire familiale et ainsi proposer à l'enfant des « perspectives de passé » qui le consolideraient dans un projet de vie ;
- faire émerger un questionnement personnel de l'enfant sur son identité en favorisant sa réinscription dans une filiation valorisante tout en évitant de le renvoyer grossièrement et artificiellement à sa communauté d'origine ;
- inscrire le parent et son enfant plus fortement dans une communauté nationale composite en recueillant une mémoire de l'immigration. Solliciter de leur part une prise de parole à ce sujet, c'est en effet contribuer à accepter leur place dans l'histoire et l'espace de la Nation.

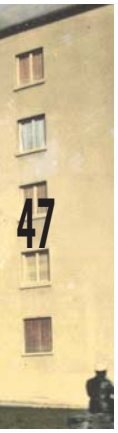

Réalisation du projet : une équipe mobilisée et une méthodologie solide pour impliquer les élèves et les parents

Les partenaires

Pour enrichir la démarche et « professionnaliser » en quelque sorte la conduite du projet, nous avons souhaité faire appel à différentes personnes : un professeur de français du collège, Clarisse Debaere, un ethnologue, Christian Leclerc, et une réalisatrice, Sonia Cantalapiedra.

La participation financière de dix partenaires a permis à ces intervenants – en particulier à la réalisatrice – de venir régulièrement tout au long de l'année, ce qui a grandement profité aux élèves. Un tel soutien financier doit être souligné : des structures locales – FSE du collège, Mipop, association Décider, REP de Grigny –, départementales – Acte 91, Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, CAF de l'Essonne –, régionales – rectorat de Versailles, Arcadi – et nationales – FASILD – ont ainsi contribué à la réalisation du projet.

La mise en œuvre

Les élèves ont d'abord travaillé à l'écrit sur la création d'un personnage imaginaire. Le personnage imaginaire de chacun a ensuite été joué et interviewé par un autre élève. Tous les élèves de la classe ont été interviewés dans ce cadre-là. Ils ont pu être ainsi sensibilisés aux enjeux de l'interview tant sur l'aspect technique que sur l'aspect relationnel et émotionnel. La création d'un personnage imaginaire a par ailleurs favorisé l'émergence d'une parole personnelle et libre. Il n'était pas question d'aborder directement le thème du projet. Des élèves avaient en effet demandé à changer de classe en début d'année à l'annonce du projet...

Cette pédagogie du détour s'est poursuivie ensuite avec les élèves par la mise en parole de leurs représentations du quartier de la Grande Borne. Cette expression s'est faite avec la fabrication d'un plan de quartier dans lequel ils ont indiqué les lieux aimés, fréquentés, redoutés ou ignorés.

La famille comme lieu de l'intime a été évoquée à cette occasion.

Entre février et mars, l'intervenante réalisatrice s'est entretenue avec des petits groupes d'élèves pour parler de la thématique du projet. Les résistances au projet ont

ainsi pu s'exprimer librement, en dehors du regard des professeurs comme de celui des pairs. La peur des moqueries à la vue des parents sur l'écran constituait le principal motif de ces résistances. La proposition de faire réaliser les interviews par équipe de deux – un camarade filme l'enfant questionnant son parent – a pu aider certains à surmonter ces craintes.

Dans le même temps, des habitants du quartier sont venus en classe pour témoigner de leur parcours de vie. Les élèves ont ainsi pu se familiariser « en sécurité » avec le thème de la mémoire individuelle sans que cela les touche directement.

Grâce à ce travail préparatoire qui aura permis sur cinq mois de rendre les élèves acteurs de leur projet, certains ont accepté de questionner leur parent chez eux, en général filmés par un(e) camarade de classe. Nous avions rencontré tous les parents des élèves de la classe dès le début de l'année pour leur présenter le projet. Des rencontres ont même été organisées dans le local de l'association « Décider » à la Grande Borne. Certains ont rapidement donné leur accord pour y participer, d'autres ont d'abord accepté avant de changer d'avis, d'autres encore l'ont donné juste avant l'interview. Finalement, dix parents sur vingt-trois élèves ont participé au film.

Le montage a été effectué durant le mois de mai à partir de thèmes retenus par les élèves eux-mêmes. C'est à cette période que le titre du film, *La vie avant la mienne*, a été proposé par un élève, puis adopté par tous.

La marque de la réussite du projet tient en un élément simple : les élèves se sont si bien approprié le projet qu'aucun ne souhaitait en rester à l'écart au mois d'avril. Tous ont donc participé au film, que ce soit en interrogeant leur parent, celui d'un(e) camarade, ou en filmant un parent, un habitant venu en classe. Ils ont exprimé une grande fierté à l'occasion de la projection du film au mois de juin à Grigny.

Bilan du projet : un changement de regard sur l'immigration et une nouvelle motivation pour les élèves

Le projet constitue une réussite dans la mesure où les élèves s'en sont emparés. La qualité du film vient du fait qu'il est devenu au fil des mois leur film. Les images nous montrent une vraie rencontre entre l'enfant et son parent et non la simple réalisation d'un exercice demandé par l'enseignant.

Pour autant, a-t-il répondu à tous les objectifs énoncés au départ ? Un bilan écrit effectué par les élèves à la fin de l'année nous donne quelques pistes :

- L'élève a pu en toute liberté se positionner vis-à-vis de la thématique de la mémoire familiale. Il n'a jamais été question de « folkloriser » les racines du jeune en lui demandant de chercher dans sa famille ce qui pouvait « faire » origine culturelle identitaire. Du coup, chacun s'est investi à des degrés divers, accompagné de ses propres questionnements.
- Pour certains, il apparaît clairement que le projet a constitué un événement important. Il leur a permis de découvrir une histoire de leur parent jusque-là méconnue. Cette histoire a souvent conduit à valoriser le parent aux yeux de son enfant.
- D'autres, dont les parents n'étaient pas présents dans le projet, ont su faire évoluer leurs représentations de la figure de l'immigré. Un élève a pu écrire : « J'ai appris à connaître les gens avant de les juger. Avant, j'appelais toujours [il cite le prénom d'un élève de la classe] "blédard" mais maintenant je le considère comme [il cite à nouveau son prénom] et non comme un blédard. »

Le projet a donc été suffisamment loin pour opérer une déconstruction – en tout cas provisoire – de ces représentations chez la plupart des élèves. Cette déconstruction a

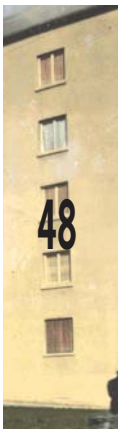

permis de quitter des objets de représentations pour reconnaître derrière eux des individus comme sujets. C'est, à nos yeux, le grand apport de cette expérience. À travers la rencontre de vies et de visages, les élèves ont ainsi pu appréhender des sujets porteurs d'une histoire individuelle dont la parole a été humanisante. Ils se sont enrichis de ces histoires qui ont fait sens pour eux, soit directement lorsqu'il s'agissait de leur propre parent, soit indirectement en les transférant par rapport à leur parent.

Le phénomène de l'immigration n'a donc pas seulement été intellectuellement compris par les élèves – les histoires des uns et des autres recouvrent à peu près toutes les causes de l'immigration. Il s'est retrouvé également valorisé, valorisation dont ils ont été « en retour » les bénéficiaires.

Enfin, nous avons pu constater qu'à la fin de l'année, chaque élève avait élaboré un projet d'orientation réaliste. Il existe au collège Jean-Vilar des choix importants dès la fin de la 4e – 3e générale, 3e découverte professionnelle, 3e d'insertion professionnelle – qui sont déterminants pour la suite de la scolarité. Nous rencontrons en règle générale des difficultés pour certains élèves qui ne savent absolument pas vers quoi s'orienter mais qui pourtant doivent faire des choix en raison de leur faible niveau. Pour cette classe qui n'avait pas un niveau différent des autres classes, nous n'avons pas eu besoin de travailler avec les élèves la question de la motivation. Ils se sont inscrits eux-mêmes dans des voies différentes selon leur propre choix.

Simple hasard ou lien de causalité avec le projet ? Sans en faire une recette magique dans la lutte contre le décrochage scolaire, nous préfèrons penser que l'inscription dans la grande comme dans la petite histoire a ouvert ces élèves à une nouvelle temporalité.

Le projet Equal Odyssée(s) : former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations

GENERIQUES,
Organisme de recherche et de création culturelle sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en France aux XIXe et XXe siècles

Créée en 1987, l'association Génériques est un organisme de recherche et de création culturelle sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en France aux XIXe et XXe siècles.

Sensible à la valorisation du patrimoine de l'immigration, Génériques a engagé en 1992 un partenariat avec la Direction des Archives de France (DAF), l'inventaire national des sources d'archives publiques et privées sur l'histoire des étrangers en France aux XIXe et XXe siècles. Par son ampleur, ce travail d'enquête, une première aussi bien en France qu'en Europe, a donné lieu à la publication d'un ouvrage en quatre tomes, les trois premiers étant consacrés aux archives territoriales et le quatrième aux archives nationales.

Génériques a par ailleurs développé depuis sa création une action importante en direction des détenteurs d'archives privées en vue de leur sauvegarde, de leur préservation et de leur inventaire. Cette activité a donné lieu à la mise en place de partenariats avec un grand nombre de structures. Le réseau constitué au cours des années montre à la fois la diversité des origines géographiques concernées, mais également la variété des types de structures détentrices d'archives (associations issues de l'immigration, foyers de travailleurs, institutions religieuses, organismes de formation, etc.).

Enfin, Génériques a œuvré depuis plus de dix ans en faveur de la création d'un lieu de mémoire consacré à l'immigration. Driss El Yazami, délégué général de l'association a ainsi corédigé, avec Rémy Schwartz un rapport remis à Lionel Jospin, alors premier ministre, sur la création d'un tel lieu. Génériques a par la suite été associée à l'ensemble de la démarche conduite par la mission de préfiguration présidée par M. Jacques Toubon, qui a donné lieu à la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. L'association est toujours impliquée dans ses travaux, à la fois par la présence de M. El Yazami au conseil d'administration et par une présence active au sein du comité de pilotage.

Depuis dix-huit ans, Génériques est à la jonction des milieux associatif, culturel et universitaire, s'attachant à favoriser les échanges et les rencontres entre ces secteurs dans le but d'améliorer la connaissance de l'histoire de l'immigration et de mettre en valeur l'apport des populations étrangères à la construction de la France. Génériques inscrit cette démarche dans le sens même de la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Un projet visant à élaborer une méthodologie pour la conception et la réalisation de projets sur l'histoire et la mémoire

Avec la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, les pouvoirs publics ont clairement démontré leur volonté d'agir pour une meilleure connaissance de l'histoire et de l'apport des populations étrangères à l'histoire de la France. Des projets locaux

allant dans ce sens se multiplient depuis quelques années, notamment dans le cadre de programmes de rénovation urbaine, sans toutefois répondre de manière rigoureusement scientifique aux besoins, ni initier des projets de grande visibilité.

La multiplication de projets sur la mémoire de l'immigration témoigne du besoin de sa réappropriation afin de renforcer les bases sur lesquelles se construit l'avenir. La connaissance de leur propre histoire par les populations immigrées, notamment par les jeunes, est un des facteurs incontournables d'un processus d'intégration y compris dans le champ du marché du travail. En outre, une meilleure connaissance par la société française de la place des populations immigrées dans l'histoire économique, politique, culturelle et sociale du pays peut contribuer à changer les représentations et donc à limiter les comportements discriminatoires.

Génériques a donc souhaité développer un projet visant à élaborer une méthodologie pour la conception et la réalisation de projets sur l'histoire et la mémoire.

Le projet Odyssée(s), qui a pour objectif de « Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations » est conduit au titre du thème B du programme EQUAL (lutte contre le racisme et la xénophobie) et contribue aux objectifs assignés au Fonds social européen (FSE) en matière de lutte contre les inégalités et les discriminations en lien avec le marché du travail. La phase de mise en œuvre proprement dite du projet prendra fin au 31 décembre 2007.

Un projet s'appuyant sur un réseau solide de partenaires

Pour atteindre pleinement les objectifs fixés, il s'est agi de s'appuyer sur un réseau solide, constitué d'associations issues de l'immigration avec la FACEEF (Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France), d'associations de formation des populations immigrées avec la Fédération AEFTI (Fédération des associations pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés et de leurs familles), d'organismes intégrés au dispositif institutionnel public avec le Centre Ressources Politique de la Ville en Essonne et d'un organisme scientifique et universitaire avec la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine). Chacun vient enrichir le partenariat par des apports en compétences et en expertise. Ces réseaux constituent la base à partir de laquelle cette expertise pourrait essaimer.

Génériques a été désignée tête de liste pour représenter le partenariat auprès des pouvoirs publics, pour être l'interlocuteur de l'ensemble des membres et pour gérer l'aide du FSE. Elle agit en qualité de coordinateur du projet.

La BDIC apporte au partenariat ses compétences et son expertise dans trois domaines notamment : la réalisation d'inventaires d'archives privées, la conception et la réalisation de projets sur l'histoire et la conception de base de données.

Service inter-établissement de coopération documentaire lié aux universités de Paris-I, Paris-II, Paris-VIII et Paris-X, la BDIC est depuis 1982 CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) « Relations internationales et monde contemporain ». Forte de sa dynamique de réseau, d'une documentation riche et souvent unique et d'une politique active de collecte d'archives, elle constitue aujourd'hui, par ses publications et ses manifestations scientifiques, ainsi que par les travaux de recherche qu'elle nourrit et impulse dans les domaines de l'histoire et des sciences connexes un établissement pilote pour l'histoire et l'historiographie du monde contemporain

La FACEEF dispose de quinze années d'expérience et de compétences dans le domaine

de la mémoire (publications, expositions, sauvegarde d'archives, etc.) et d'une bonne connaissance de la réalité de la communauté espagnole. Au cœur d'un partenariat international (avec la Fundación 1 de Mayo et la CEAEE), elle fait également partie du conseil d'administration de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

La FACEEF est une fédération qui regroupe 174 associations et centres socio-culturels d'Espagnols sur l'ensemble du territoire français et qui œuvre pour que l'intégration de la communauté espagnole dans la société française soit respectueuse du patrimoine et des apports culturels et linguistiques de cette communauté. Pour parvenir à ces objectifs, la FACEEF s'efforce de soutenir les activités de ses associations membres, en leur facilitant les supports et l'infrastructure nécessaires.

La fédération AEFTI, quant à elle, dispose d'une bonne connaissance du monde de la formation et d'une expertise pédagogique en direction des publics en difficulté et des populations immigrées. De plus, elle met à la disposition du partenariat son réseau associatif et offre la possibilité d'inscrire dans la réalité du marché de l'emploi l'élaboration de la méthodologie et des outils élaborés dans la lutte contre les discriminations liées à l'emploi.

L'AEFTI est née en 1971, suite à l'engagement de bénévoles de différents horizons contre l'analphabétisme et l'inégalité de traitement que subissent les immigrés. Ils avaient comme objectif de répondre aux besoins des immigrés et des plus démunis, oubliés des actions de la formation professionnelle continue. Dans cette optique, l'AEFTI a été amenée à réfléchir sur les méthodologies les plus pertinentes, à créer des outils pédagogiques appropriés aux spécificités des publics. L'AEFTI considère l'alphabétisation comme un enjeu de lutte contre les inégalités sociales et culturelles, une forme de lutte contre le racisme.

Le Centre Ressources Politique de la Ville en Essonne dispose d'un réseau associatif important et d'une excellente connaissance du département de l'Essonne, notamment des sites de rénovation urbaine.

Il assure des missions d'information (lettre mensuelle adressée à 1800 destinataires, service FIL INFO DOC, etc.), de qualification, d'échanges et de débats (cycles de qualification, rencontres-débats, journées d'information : expertise en ingénierie de formation des acteurs de la politique de la Ville) et de mise en réseau et de facilitation des échanges (partenariats, suivi et conseil des projets associatifs).

Le Centre Ressources Politique de la Ville en Essonne est né d'une volonté commune du conseil général, de l'État et des réseaux de professionnels, avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et du FASILD, de se doter d'un espace d'échanges et de confrontation d'expériences et de pratiques, pour produire une culture professionnelle commune de la politique de la Ville et du développement local.

Le centre de ressources s'inscrit dans le réseau national constitué de 14 centres de ressources politique de la Ville, animé par la Délégation Interministérielle à la Ville. C'est le troisième centre de ressources politique de la Ville créé en Île-de-France.

Un projet reposant sur la conduite de deux actions principales

La formalisation de la méthodologie repose sur la conduite de deux actions principales menées en étroite collaboration avec les quatre membres du partenariat qui représentent à la fois les secteurs associatif, institutionnel et scientifique.

Il s'agit tout d'abord de former et de qualifier des acteurs associatifs et de jeunes historiens à la sauvegarde et à l'inventaire des archives privées, ainsi qu'à la lecture et au traitement de l'archive.

Par ailleurs, une deuxième action concernant la préparation d'une exposition sur l'histoire culturelle de l'immigration maghrébine

constitue le second champ d'action développé permettant l'analyse de la méthodologie déployée et sa formalisation.

Enfin, des actions de communication, sous forme de publications, d'organisation de séminaires et de création d'espaces Internet contribuent à élargir la réflexion et l'impact des actions à un public plus large.

La dimension égalité des chances entre les hommes et les femmes

Tous les partenaires se sont engagés pour que le présent projet prenne en compte la dimension de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Le Centre Ressources Politique de la Ville en Essonne ainsi que l'AEFTI mènent des actions spécifiques en direction de groupes de femmes se trouvant dans une précarité importante tant économique que sociale. Notre démarche consiste donc à associer ces groupes de femmes dans des formes et des modalités appropriées.

En outre, une attention particulière est portée à l'identification des projets mémoire concernant plus particulièrement les trajectoires et l'histoire de femmes immigrées. Il s'agit également d'encourager la prise en compte de cette histoire dans la conception et la réalisation de projets mémoire sur l'immigration.

La dimension européenne : le partenariat transnational

Parallèlement à la formalisation de cette méthodologie en France, Génériques a mis en place un partenariat transnational avec le partenariat italien « Pane e Denti » et le partenariat grec « Xenios Dias ».

Au niveau transnational, c'est la recherche et l'échange de bonnes pratiques avec nos partenaires italien et grec qui est au cœur des activités développées.

Trois ateliers thématiques de réflexion ont été programmés portant sur 3 questions :

- l'atelier organisé par les Italiens a concerné les bonnes pratiques italiennes, grecques et françaises en matière d'employabilité et de gestion de la diversité dans les entreprises (20 et 21 février 2006) ;
- le second atelier, organisé par la France, portera sur le thème des opinions publiques sur la question de l'immigration (25 et 26 septembre 2006) ;
- le troisième atelier, qui aura lieu en décembre 2006, portera sur l'étude des comportements et des perceptions vis-à-vis des immigrés par certains groupes cibles (personnel des services publics, agences publiques pour l'emploi, journalistes, etc.) et sur la présentation d'outils méthodologiques pour une meilleure gestion des conflits et une lutte plus active contre les discriminations.

Ces ateliers seront conclus par un séminaire organisé à Bruxelles qui placera ces questions dans une perspective européenne. Des rapports sont publiés en ligne à la suite de chaque rencontre. Une rubrique du site Internet de notre partenaire italien est consacrée à nos activités transnationales. Les enseignements tirés de l'expérience de nos partenaires permettront d'enrichir la réflexion générale de notre partenariat national sur les questions de mémoire et de place du culturel dans l'intégration des populations immigrées.

La différence de situations entre les trois pays au regard de l'immigration parait évidente : alors que la France est un pays d'immigration depuis deux cents ans, recevant des populations originaires de pays européens et d'autres continents, l'Italie a longtemps été un pays d'émigration, vers la France notamment, et est récemment devenu un pays d'immigration ; en Grèce, le phénomène d'immigration est relativement nouveau puisqu'il ne date que du début des années 1990.

Cependant, plusieurs éléments ont plaidé pour la mise en place d'un partenariat transnational. Tout d'abord, les trois partenaires transnationaux placent la lutte contre les discriminations à la base de leurs objectifs nationaux et de leurs activités.

Ensuite, les trois projets tendent aussi à contribuer au changement des mentalités et des représentations que la société d'accueil a des populations immigrées, de manière à faciliter leur intégration sur le marché du travail.

Enfin, la différence entre les projets réside principalement dans les approches choisies pour lutter contre les discriminations : dans le projet italien, l'action développée est basée sur un partenariat fort et diversifié, sur une campagne de communication de masse et sur des sessions de formation ; le projet français vise à concevoir une méthodologie pour la création et la réalisation de projets culturels sur l'histoire et la mémoire des populations immigrées, comme moyen de faire connaître la participation des immigrés à l'histoire politique, culturelle, économique et sociale du pays ; le projet grec a pour objectif de valoriser le rôle positif des immigrés dans l'économie, par la mise en place d'un programme pilote d'échanges culturels entre immigrés et grecs, par l'identification des stéréotypes négatifs relayés par les médias et par la mise en place d'une campagne de communication qui sensibilisera à la lutte contre les discriminations.

Bibliographie indicative

Histoire des grands ensembles : mémoire des habitants

1er décembre 2005, mise à jour en juillet 2006

Les références précédées d'un ● sont consultables à l'espace d'information et de documentation du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne.
Certains documents sont en cours d'acquisition.
Contacter le FIL INFO DOC au 01 64 97 27 75, ou par e-mail : doccr.essonne@wanadoo.fr

LES DOCUMENTS SONT CLASSÉES PAR THÉMATIQUE, PUIS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE CROISSANT.

HISTOIRE DES GRANDS ENSEMBLES

Vivre dans les grands ensembles, **René Kaes**, Éditions ouvrières, 1963

Propriétaire locataire : les origines du logement social en France, **Roger Henri Guerrand**, Quintette, 1987

Loger le peuple, **Jean-Paul Flamand**, La Découverte, 1989

Les premiers banlieusards : aux origines des banlieues de Paris, **Alain Faure (dir.)**, éditions Créaphis, 1991

Les grands ensembles. Histoire de milieux, milieu d'histoires, **M. Giraud**, L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », 2000

Ensembles moyens et grands, **D. J. Tajan**, Le Visiteur, 2001, pp. 20-35

Utopie et désordres urbains : essai sur les grands ensembles d'habitation, **Pierre Peillon**, éditions de l'Aube, coll. « Société et territoire », juin 2001

● *Le grand ensemble, histoire et devenir*, Urbanisme, n° 322, janv.-fév. 2002, pp. 35-80

● *Les grands ensembles entre histoire et mémoire*, Délégation interministérielle à la Ville, juin 2002, 52 p
Consultable en ligne et téléchargeable : http://i.ville.gouv:divbib/doc.GrdsEnsembles.pdf

Faire l'histoire des grands ensembles : bibliographie 1950-1980, **Frédéric Dufaux, Annie Fourcaut, Rémy Skoutelsky**, ENS éditions, Sociétés, espaces, temps, 2003

Les grands ensembles, une histoire qui continue, **F. Tomas, J.-N. Noël, M. Bonilla**, Presses de l'université de Saint-Étienne, 2003

La mémoire des villes nouvelles, Revue française de la société d'ethnologie, n° 1, 2003

La mémoire politique de Villeneuve d'Ascq, **Thibault Tellier**, Revue française de la société d'ethnologie, n° 1, 2003

● *De l'emblème au problème. Histoire des grands ensembles dans une ville communiste*, **S. Tissot**, Annales de la recherche urbaine, n° 93, mars 2003, pp. 122-129

Grands ensembles : pourquoi les démolir ?, **B. Vayssière**, Études foncières, 5 juin 2003, pp 10-15

● *Grands ensembles et classes moyennes : aux sources d'un malentendu ?*, **Pierre PEILLON**, Urbanisme, n° 333, nov.-déc 2003

● *Le monde des grands ensembles*, **F. Dufaux, A. Fourcaut**, Créaphis, 2004

● *Faut-il détruire les grands ensembles ? De l'univoque à la polyphonie...*, **F. Moiroux**, D'A, Architectures, 1er novembre 2004, pp 19-33

● *Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne*, Cahiers de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, n°11, mai 2005

Habitats en devenir : la rénovation urbaine sous l'objectif des professionnels et des habitants, **ANRU et ESH**, La Documentation française, octobre 2005

Régénérer les grands ensembles, **Frédérique de Gravelaine (coord.) et Ariella Masboungi (dir.)**, éditions La Villette, coll. « Projet urbain », 2006

L'art d'habiter un grand ensemble HLM, **Denis La Mache**, éditions l'Harmattan, coll. « Logiques sociales », mars 2006

HISTOIRE ET MÉMOIRE : QUESTIONS DE MÉTHODE

L'enquête et ses méthodes : l'entretien, **A. Blanchet et A. Gottman**, Nathan université, coll. « sociologie 128 », 1992

La misère du monde, **Pierre Bourdieu (dir.)**, éditions du Seuil, 1993

L'entretien compréhensif, **Jean-Claude Kauffman**, Nathan université, coll. « sociologie 128 », 1996

Le passé au présent. Tradition, mémoire et histoire dans les sciences sociales, **Bertrand Müller**, Les Annuelles, n° 8, 1997, pp. 173-190

Les techniques d'enquête : méthode et exercices corrigés, **Nicole Bertier**, Edition Armand Colin, coll. « Cursus », 1998

Les historiens et le travail de mémoire, **collectif**, Esprit, août 2000

● Bilan de l'action recueil de la mémoire, **Turbulence**, **en collab. avec AGECIF**, AFPA Nord-Pas-de-Calais, novembre 2001, 50 p.
Consultable en ligne et téléchargeable :
http://www.culture-proximite.org/4medias/basedoc/pdf/etudes/memoireenpdc.pdf

Les contrebandiers de la mémoire, **Jacques Hassoun**, La Découverte, janvier 2002

● *Rencontre entre professionnels de la mémoire*, **Opale**, Opale, novembre 2002, 13 p
Consultable en ligne et téléchargeable :
http://www.culture-proximite.org/4medias/basedoc/pdf/etudes/memoire.pdf

Guide de l'enquête de terrain, **Stéphane Beaud et Florence Weber**, La Découverte, 2003

La rupture patrimoniale, **Michel Rautenberg**, À la croisée, 2003

Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires, **J.-B. Debost**, Association l'Entre-deux, mars 2003

Mémoires partagées, mémoires vivantes, **D. Bachelart, C. De Linares, A. Delarge**, Pour, n° 181, mars 2004, pp. 51-176

Histoire et mémoire : un couple antinomique ?, **Enzo Traverso**, Le passé, mode d'emploi, Édition la Fabrique,2005

L'histoire entre mémoire et épistémologie, **Bertrand Müller (et alii)**, Payot, 2005

Mémoire des villes et des habitants : finalités, usages et conditions des démarches, **collectif**, Pôle de Ressources Ville et Développement Social du Val d'Oise, coll. « La soirée du pôle », 2006

HISTOIRE ET MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION

Presse et mémoire : France des étrangers, France des libertés, **Collectif**, Mémoire-Génériques-éditions ouvrières, 1990

Mémoire et intégration, **Jacques BAROU (dir.)**, éditions Syros, 1993

Un siècle d'immigration en France (3 volumes), **David Assouline et Medhi Lallaoui**, éditions Au nom de la mémoire/Syros, 1996-1997

Histoire coloniale et immigration, une invention de l'étranger, **Eric Savarèse**, Séguier, 2000

L'héritage colonial : un trou de mémoire, **collectif**, Hommes & Migrations, n°1228, novembre-décembre 2000

Histoire de l'immigration, **Marie-Claude Blanc-Chaléard**, La Découverte, 2001

- *Mémoires familiales et immigrations*, **Collectif**, Informations sociales, n° 89, 2001

- *Vies de familles*, **Edwige Rude-Antoine (coord. par)**, Hommes & Migrations, n°1232, juillet-août 2001, pp. 4-67

- *La construction de l'identité chez les jeunes d'origine étrangère*, **Collectif**, L'école des parents et des éducateurs, hors-série n°2, septembre 2001

De l'immigration à la citoyenneté, Itinéraire d'une association maghrébine en France : l'ATMF, 1960-2003, **Zakya DAOUD**, Editions Mémoire de la Méditerranée, 2002

Regards croisés, l'immigration dans le Nord Pas de Calais, Documents d'ethnologie régionale du Nord-Pas-de-Calais, n° 12, musée régional d'Ethnologie, 2002

Deux siècles d'immigration en France, **Philippe Dewitte**, la Documentation française, coll. « Le point sur l'intégration et la citoyenneté », 2003

- *Mémoire de l'immigration*, **Collectif**, La lettre du FASILD, n° 60, décembre 2003

Les immigrés et la France : XIXe-XXe siècles, **Marie-Claude Blanc-Chaléard**, Documents photographiques, n° 8035, 4e trimestre 2003

Gens d'ici, venus d'ailleurs : la France de l'immigration, 1900 à nos jours, **Gérard Noiriel**, éditions du Chêne, 2004

Histoire des Français venus d'ailleurs : de 1850 à nos jours, **Vincent Viet**, Ed. Perrin, Coll. « Tempus », 2004

● *Vers un lieu de mémoire de l'immigration*, **Philippe Dewitte, Gérard Noiriel, Philippe Bernard et *al.***, Hommes & Migrations, n° 1232, janvier-février 2004

● *Familles : lieux de mémoire et d'avenir*, **collectif**, L'École des parents, hors-série n° 1, mars 2004

● *Musée et histoire de l'immigration : un enjeu pour toutes les nations,* actes du colloque international des 9 et 10 décembre 2004 à la Bibliothèque nationale de France

Souvenirs de familles immigrées, **David Lepoutre, Isabelle Cannoodt**, éditions Odile Jacob, 2005

La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial., **Pascal Blanchard, Nicolas Balancel et Sandrine Lemaire (dir.)**, La Découverte, septembre 2005

MÉMOIRE DES HABITANTS : QUELQUES PROJETS MÉMOIRE

Les Carnougues, mémoire vive. Singulière banlieue, **M. Grandjonc**, Edisud, 1996

Visage de La Plaine : mémoire photographique, **A. Rouker**, Filigranes éditions, 1998

La Courneuve, rue Renoir... avant démolition, **A. Lejarre, O. Pasquiers, F. Thiéry**, Le Bar Floréal Édition, 2000

● *Laval : Renouer avec la mémoire pour envisager le futur*, **J. Couvreur**, Laval, L'action culturelle dans la ville-Culture & Proximité, mars 2000, 6 p
Consultable en ligne et téléchargeable : http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/Lavalopale.pdf

Fleurs de béton, **A. Vincenot, M. Tribalat**,, Editions Romillat, 2001

● *Les carrefours de la mémoire dans la ville habitée. Travail d'anamnèse, commémoration, remémoration.*, **A. Boubeker**, ministère de la Culture, 2002, 110 p.
Consultable en ligne et téléchargeable :
http://passeursdeculture.injep.fr/IMG/pdf/rapport_boubeker_.pdf

● *Dans les quartiers, un vrai travail de mémoire,* **M. Desjardins**, Délégation interministérielle à la ville, juillet 2002
Consultable en ligne et téléchargeable : http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/memoire.html

● *À la croisée des chemins : trajets d'écoute. Pavillonnaires et grands ensembles à Athis-Mons, avril-juillet 2002*, **S. Taboury, F. Lozes et K. Gougerot**, Maison de Banlieue et de l'Architecture, Association As de Pic, septembre 2002, vidéo 55 mn

● *Mémoire de vies, mémoire de ville,* **Commune de Garges-lès-Gonesse, Pôle ressources du Val d'Oise**, Pôle de Ressources Départemental Ville et Développement social, Résonances, n° 40, novembre 2002
Consultable en ligne et téléchargeable : http://www.poleressources95.org/article.php3?id_article=114

Récits-pro-cités, **E. Darley, J.-C. Martinez**, les Imaginayres, 2003

C'est mon quartier, **collectif**, Zutique productions, juin 2003, DVD 43 mn

● *Billardon : histoire d'un grand ensemble (1953-2003)*, **S. Taboury, K. Gougerot**, Créaphis, 2004

● *Laisse ton empreinte*, **collectif**, association Laisse ton empreinte, 2004, 80 p, + CD

● *Villes et mémoires : les archives de la politique de la ville. Dossier participant,* Délégation interministérielle à la ville, Direction des archives de France, juin 2004, 27 p
Consultable en ligne et téléchargeable :
http ://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/dossierparticipant170604.pdf

Douce banlieue, **Gérard Mordillat, Frédérique Jacquet**, Éditions de l'Atelier, 2005

Image de ma ville, Médiathèque des Trois Mondes, 2005, DVD, 106 mn

Je de mémoire, Médiathèque des Trois Mondes, 2005, DVD

Vivre aux minguettes : des habitants parlent et agissent, **Le groupe du Mardi**, éditions Mario Mella, [s.d.]

SITES INTERNET À CONSULTER

ASSOCIATION ARALIS
http://www.aralis.org/

CAUE DE L'ESSONNE
http://www.caue91.asso.fr/

CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE : FAIRE L'HISTOIRE DES GRANDS ENSEMBLES
Bibliographie localisée des travaux publiés et inédits sur les grands ensembles français des années 1950 au début des années 1980. Consultable sous forme de base de données.
http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Intro.htm

CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE EN ESSONNE
http://ressourcespolville.maisondebanlieue.asso.fr/

CITE NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION
Créée le 1er janvier 2005
Siège social : Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil – 75012 Paris
http://www.histoire-immigration.fr

DIV (Délégation Interministérielle à la Ville)
http://www.ville.gouv.fr
Voir en particulier les deux dossiers ville « Histoire et mémoire de la politique de la ville : la DIV se mobilise », réalisé en mars 2005 et « Dans les quartiers, un vrai travail sur la mémoire », réalisé en juillet 2002.
La base de données i.ville du Centre de Ressources de la DIV
http://i.ville.gouv.fr/

L'EVOLUTION DES GRANDS ENSEMBLES PARISIENS : LE POINT DE VUE DES DOCUMENTAIRES TELEVISES par Jeanne Hamel Levasseur
http://www.forumdesimages.net/fr/alacarte/htm/ETUDE/GRANDS_ENSEMBLES/content.htm

GENERIQUES
Organisme de recherches et de création culturelle, spécialisé dans l'histoire et la préservation des archives de l'immigration
http://www.generiques.org/

MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE
http://maisondebanlieue.asso.fr/

MAIRIE DE GRIGNY : LA GRANDE BORNE A 30 ANS « MA VILLE MON QUARTIER ET MOI ? »
Contexte national 1960-1980 : les origines des grands ensembles.
http://www.grigny91.fr/histoire/gborne.htm

Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne

Cahiers n°11 de Maison de Banlieue et de l'Architecture

Les quartiers de logements collectifs (ces ensembles plus ou moins grands composés d'immeubles, en longueur ou en hauteur, en location ou en copropriété) ont fabriqué, à des époques différentes et récentes, nos villes de banlieue, à côté des noyaux villageois anciens et des lotissements pavillonnaires.

Tous ces morceaux de ville sont des morceaux habités – que l'on soit de passage ou installé depuis des décennies – dont l'histoire est à peine esquissée. En travaillant à plusieurs – Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne, CINEAM, Maison de Banlieue et de l'Architecture, quelques particuliers ou structures – nous avions conscience que toute jeune histoire est complexe.Nous voulions nuancer les points de vue – historique, social ou urbanistique – pour essayer modestement de rendre compte de cette complexité. Par cette série d'articles, nous espérons mieux faire comprendre l'implantation en Essonne de ces grands ensembles, la nouvelle forme urbaine, la diversité des réalisations (Athis-Mons, Étampes, Massy, Les Ulis, etc.), quelques unes des mesures apportées aux problèmes rencontrés.

RÉALISATION : Maison de Banlieue et de l'Architecture, Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne, CINEAM.
CONCEPTION GRAPHIQUE : Edire
Date de parution : mai 2005 •ISBN : 2-9521356-1-4

BON DE COMMANDE A RETOURNER

Nom - Prénom : . . . . . Code - Ville : . . . . . .
Organisme : . . . . . Tél.-Fax : . . . . . .
Adresse : . . . . . E.mail : . . . . . .

Prix de la publication : ☐ Adhérent : 6€
☐ Non adhérent : 8€

Chèque à joindre à l'Ordre de Maison de Banlieue et de l'Architecture

A retourner à :
Maison de Banlieue et de l'Architecture
41, rue Geneviève Anthonioz-de Gaulle (ex. rue R. Schuman)
91200 Athis-Mons

Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne

Exposition itinérante

DES ENSEMBLES ASSEZ GRANDS
Mémoire et projets en Essonne
Exposition
11 mai - 21 décembre 2005
Maison de Banlieue et de l'Architecture
91200 ATHIS-MONS

Nous ne saurons sans doute pas quelle est la plus haute tour, la plus longue des barres, la plus sensible des cités, le plus fragile des immeubles, la plus ancienne résidence, le plus vert des quartiers… en sortant de cette exposition et de ce temps fort d'animation sur le thème des « Ensembles assez Grands en Essonne. »

Vous aurez peut-être un autre regard, une autre appréciation sur ces différents programmes de logements collectifs qui ont, depuis la Seconde Guerre mondiale, après les hectares de développement des quartiers pavillonnaires, colonisé notre sol essonnien. Ce sont des installations qui ont joué en fonction d'opportunités foncières, décidées avec ou sans l'aval des communes concernées ou en bonne liaison avec les quartiers et le réseau ferré existants.

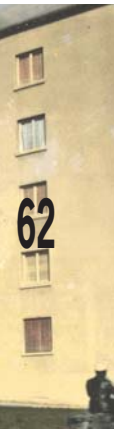

Quel boum démographique, économique, urbanistique fut la période des Trente Glorieuses pour ce morceau de territoire de la Seine-et-Oise qui va devenir l'Essonne en 1964 ! La première révolution fut de trouver enfin un toit digne de ce nom après les meublés insalubres de la capitale, les logements vétustes de la province ou de la campagne, les bidonvilles de la proche couronne ! Il a fallu construire vite, et pas toujours bien, pour que tous ces immigrés de l'intérieur comme de l'extérieur, montant à la capitale, puissent louer ou acheter leur appartement… en banlieue. Les autres révolutions sociales : un travail presque assuré mais souvent loin de l'immeuble, des biens d'équipements électroménagers dans les premières grandes surfaces, le développement de l'automobile, une nouvelle forme de ville aussi… fonctionnelle, des quartiers entiers qui, jusqu'à la ville nouvelle d'Évry, vont littéralement sortir de terre. Combien de nouveaux habitants vont donc, à un moment ou un autre, passer par ces ensembles assez grands qui ne sont pas, en Essonne, les plus grands de la région Île-de-France ?

Certains bâtiments ont maintenant une cinquantaine d'années et vieillissent bien. D'autres, parfois les plus récents, se sont dégradés. Nos conditions économiques et de vie ont changé. Certains bâtiments sont rénovés et d'autres, qu'il serait plus coûteux de réhabiliter, seront « cassés ».

Nos quatre associations, travaillant chacune à leur manière sur la question de la ville et des « patrimoines » (bâtis, culturels, filmés, etc.), se sont regroupées pour interpréter un morceau de notre histoire contemporaine et s'interrogent pour mieux aborder l'avenir.

CONCEPTION-RÉALISATION : Maison de Banlieue et de l'Architecture, Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne, CINEAM.

11 panneaux (90X190cm)

Je souhaite recevoir une convention de prêt pour cette exposition

Nom - Prénom : . . . . . Code - Ville : . . . . . .

Organisme : . . . . . Tél.-Fax : . . . . . .

Adresse : . . . . . E.mail : . . . . . .

A retourner à :

Maison de Banlieue et de l'Architecture
41, rue Geneviève Anthonioz-de Gaulle (ex. rue R. Schuman)
91200 Athis-Mons

Pour en savoir plus sur les modalités de prêt, contacter :

Maison de Banlieue et de l'Architecture au 01 69 38 07 85 ou par mail maisondebanlieue@free.fr